

Le CA ne fera pas évacuer le Cégep

par Louis LAPIERRE

SHERBROOKE -Le directeur du Campus de Granby, M. Gabriel Demeules, n'a pas reçu du conseil d'administration du Collège de Sherbrooke, réuni mardi soir, le mandat clair qu'il aurait souhaité face à l'occupation étudiante au campus.

Non seulement le CA n'a-t-il décidé d'aucune mesure spéciale visant à évacuer les étudiants à Sherbrooke ou à Granby, mais il a résolu de reconnaître aux étudiants le droit à négocier et, en second lieu, de presser le ministre de l'Éducation d'amorcer sans délai une négociation sérieuse.

En outre, comme certains membres du CA ont avoué n'avoir pas suffisamment de renseignements sur les revendications étudiantes, le secrétaire général, Paul Gervais, a été mandaté d'obtenir le texte de revendications et tout document pertinent et de convoquer une réunion du CA pour la semaine prochaine. Cette dernière résolution a été votée après qu'un professeur du Campus de Sherbrooke, M. Yvan Cloutier, eut été battu sur sa proposition de reconnaître le bien-fondé des revendications étudiantes.

Il ne se passera donc rien du côté de la direction tant que cette réunion du CA n'aura pas eu lieu pour discuter de la question et prendre position. M. Demeules a par ailleurs déclaré qu'il ne sera pris aucune mesure à Granby, en conformité avec la décision du CA.

Attitudes différentes

Tout au long de la discussion au sujet du présent conflit des prêts et bourses, on a pu noter une attitude

de différence entre la direction du campus de Sherbrooke et celle de Granby.

Alors que M. Demeules, après avoir dressé un portrait de la situation en mettant l'accent sur les inconvénients qu'elle comporte, demandait "des directives du CA pour savoir quoi faire maintenant", le directeur général du Collège de Sherbrooke, M. José Leroux, pour sa part, déclarait qu'à Sherbrooke il n'y avait pas eu jusqu'ici d'accrochage entre les étudiants et la direction et que celle-ci avait décidé de s'en tenir à la position énoncée par le premier ministre Lévesque, à savoir de ne faire évacuer le cégep par la force policière qu'en cas de vandalisme.

"Or il n'y a pas de vandalisme au Cégep de Sherbrooke," a souligné M. Leroux.

L'exposé de M. Leroux n'a cependant pas eu l'heur de plaire au représentant du milieu socio-économique de Granby et vice-président du CA, M. Alfred Desrochers.

Visiblement irrité, M. Desrochers a dit: "C'est bien beau tout cela, mais c'est basé sur quoi l'occupation d'un cégep acceptée par la direction? Est-ce de l'anarchie?"

Pour M. Desrochers, il est clair que le devoir du CA est de voir à ce que le cégep soit ouvert, de voir à ce qu'il fonctionne, peut importe si les étudiants ne veulent pas se prévaloir des services offerts.

Mais à ce sujet, le directeur des services pédagogiques au Collège de Sherbrooke, M. René Aubry, a fait remarquer que ce ne serait pas la même chose si l'occupation était le fait d'une petite clique d'étudiants. "Cependant, ici, il y a une association bien organisée qui regroupe tous les étudiants", a-t-il lancé,

en ajoutant que le collège entend s'aligner sur la déclaration du ministre Morin à l'effet que les étudiants sont libres de ne pas utiliser les services qu'on leur offre.

Quoi qu'il en soit, l'attitude plus radicale de MM. Demeules et Desrochers n'a échappé à personne. M. Yvan Cloutier a même fait allusion à la "tentation de la police" que subit la direction du campus de Granby, après que M. Réjean Raiche, représentant des employés de soutien de Granby au CA, eut demandé à M. Demeules s'il était vrai qu'il avait menacé les étudiants de faire évacuer le cégep par les forces policières.

M. Demeules avait alors répondu qu'il effectuait dit aux étudiants "qu'on a pas le choix et qu'il faudrait avoir recours soit au lock out, soit aux forces policières". "C'est la réponse que j'ai faite aux étudiants", a-t-il dit.

Pas de paies

D'autre part, interrogé à savoir si les professeurs et le reste du personnel recevraient leurs paies, comme d'habitude, aujourd'hui, M. Leroux a déclaré: "Pour nous un cégep occupé c'est un cégep qui ne fonctionne pas. On ne peut donc pas faire de paies. Tout le monde est pénalisé mais ça ne veut pas dire que vous ne serez pas payés", a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Cloutier a dit qu'il n'était pas d'accord avec ce qu'il a appelé "la pression par la bande" qu'exerce la direction sur le personnel, en ne distribuant pas les paies.

Souignons enfin que les étudiants de Sherbrooke, contrairement à ceux de Granby, ne laissent pas les adultes pénétrer dans le cégep.

Un vote de confiance battu en brèche...

COWANSVILLE (JDB) — Même s'il était réclamé par de nombreux sociétaires, aucun vote de confiance à l'égard de l'ancien directeur général, M. Emile Ducharme, n'a été pris, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire de Cowansville.

Une proposition fut, cependant, déposée à l'effet que les sociétaires émettent un vote d'indication au bénéfice du nouveau conseil d'administration, appelé à être élu quelques minutes plus tard, vote portant sur la reconsidération de l'engagement de M. Emile Ducharme.

Cette proposition dûment secondée fut l'objet d'une discussion aigre douce de la part des sociétaires présents. Certains ont souligné que la tenue d'un tel vote ne pourrait que lier les mains du conseil d'administration, un conseil d'administration que les sociétaires allaient élire démocratiquement un peu plus tard dans la soirée et à qui il convenait de faire confiance.

Mais c'est sur le plan de la procédure que la proposition fut battue, en effet, un autre intervenant devait proposer le dépôt de la proposition initiale sur le bureau, ce qui signifiait en termes plus simples la clôture du débat sur la question du réengagement possible ou souhaité de M. Ducharme.

Et finalement cette dernière proposition l'emporta par une faible majorité de 19 voix.

La tenue de l'assemblée générale fut d'ailleurs marquée par plusieurs incidents verbaux à la suite de questions posées par des sociétaires, au niveau des créances douteuses, au niveau du prêt de quelque \$100,000 consenti par la Caisse, "un prêt qui le 13 septembre dernier, était présenté comme un des motifs de renvoi du directeur et de son adjoint, un prêt qui n'est même pas comptabilisé dans les états financiers."

Malgré le message du président, un sociétaire a lancé que "tout cela n'était pas suffisant pour détruire la carrière d'un homme qui avait à son actif plusieurs années de services et un bilan somme toute des plus intéressants. Mais le conseil d'administration avait peut-être à se défiler d'un directeur entreprenant?"

Le non publicité des minutes des assemblées du conseil d'administration, la non accessibilité des sociétaires à ces documents même après radiation de toute référence à des noms de personnes, à des numéros de folio, la réticence du conseil d'administration à répondre à certaines questions, par exemple celle soulevée par un sociétaire concernant un certain vote de confiance émis à l'égard d'un membre du conseil d'administration à la suite du rapport d'inspection de 1976-1977... tout cela n'a guère contribué à détendre l'atmosphère et à fournir aux sociétaires -peut-être pas tous les sociétaires- les réponses aux questions qu'ils se posent, à toutes les questions sans exception.

La Voix de l'Est

VOL. 43 — NO 141

GRANBY, JEUDI 30 NOVEMBRE 1978

Livraison domicile \$1.50 par semaine

Semaine: 25 cents-Samedi: 40 cents

Pour fixer le prix du pétrole

Pas de consensus entre Ottawa et les provinces

OTTAWA (PC) — La conférence des premiers ministres sur l'économie s'est terminée hier à Ottawa sans que les provinces aient pu s'entendre sur une proposition fédérale visant à reporter de six mois la hausse du prix du pétrole prévue en janvier prochain, en retour d'une hausse additionnelle équivalente dans un an.

Au terme des trois jours de discussions, le premier ministre Trudeau a annoncé qu'il fera rapport dès aujourd'hui à son conseil des ministres afin d'en venir à une décision, en consultation avec les provinces productrices, l'Alberta et la Saskatchewan.

Le premier ministre a expliqué qu'on devra alors choisir entre deux options:

—maintenir la présente entente et donner libre cours à la hausse de \$1 le baril prévue pour le 1er janvier, quitte à convoquer une conférence des premiers ministres au printemps pour négocier une nou-

velle entente concernant le prix du pétrole;

—retarder à juillet 1979 la hausse prévue, en retour d'une augmentation équivalente en janvier 1980.

Au détail, une hausse de \$1 le baril de pétrole se traduit par une augmentation de quel- que trois cents le gallon d'essence et d'huile à chauffage; en vertu de la dernière entente, toutefois, les producteurs et grossistes doivent respecter une période de "gel" de 60 jours avant de transmettre la hausse au niveau des consommateurs.

M. Trudeau a expliqué que dans le cadre d'une stratégie de reprise économique par le moyen terme, il serait préférable de retarder la hausse prévue en janvier prochain, compte tenu qu'elle représente un fardeau supplémentaire de quelque \$825 millions pour les consommateurs canadiens.

Il faut également considérer qu'il est important de prévenir

une nouvelle flambée de l'inflation, puisque le programme de contrôle des prix et des revenus viendra officiellement à terme à la fin de l'année, a ajouté le premier ministre.

Le premier ministre Trudeau a en outre rappelé qu'en vertu de la loi sur l'administration du pétrole, adoptée suite à la crise de l'énergie en 1973, le gouvernement fédéral a le pouvoir d'imposer un prix pour le pétrole canadien.

Nous préférons agir comme nous l'avons fait depuis bientôt six ans, soit par entente avec les provinces productrices, a dit M. Trudeau.

Pour sa part, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a soutenu que le moratoire sur le prix du pétrole proposé par Ottawa est une "manoeuvre hautement politique".

"C'est une décision purement pré-électorale, tant

mieux pour les consommateurs, mais on va rattraper le prix prévu par le double", a dit Lévesque.

Quant au premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, il a une fois de plus répété son opposition à la politique fédérale voulant que le prix du pétrole canadien doive rattraper le prix mondial.

"Ce que je dis c'est que le prix du pétrole canadien doit demeurer en-deça du prix mondial de manière à maintenir, pour l'industrie canadienne, cet avantage concurrentiel, a dit M. Davis.

De son côté, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, avait déjà déclaré, au début de la conférence, que son gouvernement est ouvert aux deux options, soit le moratoire proposé ou la continuation de l'entente actuelle.

La conférence des premiers ministres s'est terminée sans qu'on ait pu mettre la dernière main au communiqué final.

C'était la deuxième fois que les premiers ministres se réunissaient sur la question de l'économie; M. Trudeau a conclu à la fin de la conférence, qu'on peut se réjouir des résultats, l'ensemble des participants ayant convenu que l'orientation qu'on avait choisie en février dernier était la bonne.



Il n'est pas nécessaire d'en ajouter bien long pour comprendre le geste de M. Trudeau. Un geste d'impuissance, devenu maintenant familier lorsqu'il s'agit de rencontres avec les provinces.

Dont Acton Vale et Cowansville L'achat d'équipement incite cinq Centres d'accueil à se grouper

LONGUEUIL — L'achat des diverses fournitures pour les centres d'accueil pour personnes âgées d'Acton Vale et de Cowansville se fera à l'intérieur d'un appel d'offres touchant cinq établissements du même type.

En effet, les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région Sud de Montréal (6-C) et de Laurentides-Lanaudière procèdent actuellement à des demandes de soumissions en vue de la fourniture d'ameublement de chambres.

Le coordonnateur régional pour l'achat de groupe, M. Réjean Boutet, a indiqué qu'il existe déjà depuis quatre ans une structure au sein du CRSSS de la région C-6 par laquelle des achats de groupe sont effectués pour les centres d'accueil pour personnes âgées, les centres hospitaliers, les centres d'accueil pour enfants et enfin les Centres locaux de services communautaires (CLSC).

Cependant, c'est à la demande du ministère des Affaires sociales que l'acquisition de divers équipements pour les centres d'accueil de Lachute, Mirabel, St-Bruno, Cowansville et Acton Vale se fera en groupe.

Il a expliqué que ces bâtisses seront toutes terminées entre la fin de décembre et le début de mars et que par conséquent, il était plus facile et plus rentable de procéder à un seul appel d'offres que de répéter cette opération à cinq reprises.

M. Boutet a noté qu'une telle opération a été faite au niveau de la région 6-C il y a quelques années alors que quatre

centres d'accueil ont été complétés et qu'un autre a subi des rénovations. Dans ce contexte, les difficultés rencontrées lors de cette première tentative ne devraient pas se répéter cette fois-ci.

Il a également signalé qu'il est très rare que deux CRSSS oeuvrent ensemble lors d'un appel d'offres et que ce fait devrait être souligné.

M. Boutet a poursuivi en mentionnant que l'appel d'offres ayant trait à l'ameublement des chambres n'est que le premier d'une douzaine qui devront être faits au cours des prochaines semaines pour divers autres éléments tels que l'ameublement de bureaux de cuisines, etc.

Il a précisé que les cinq centres d'accueil mentionnés plus tôt comptent au total 400 chambres et qu'une fois le contrat octroyé, ces meubles devront être fabriqués dans les semaines suivantes, d'où la nécessité de faire cet appel d'offres en tout premier lieu. Dans le cas des autres appels d'offres, le matériel est habituellement disponible rapidement compte tenu du fait que les compagnies qui font parvenir des soumissions ont habituellement des réserves de marchandises.

M. Boutet a conclu en indiquant que les soumissions pour l'ameublement des chambres, qui seront ouvertes le 6 décembre à 10 heures à Longueuil, devront respecter les critères du ministère des Affaires sociales, ainsi que ceux du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

le sourire matinal

Soyez tendre pour les jeunes, compatissants pour les vieux, compréhensifs envers ceux qui luttent, tolérants envers les faibles et les égarés. A quelque moment de votre vie, vous aurez été de tous ceux-là. —D.L.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES

Coutiers
42, Principale, Granby
372-4014

La météo

Montréal: neige en matinée. Dégagement graduel par la suite. Températures stationnaires à moins 2 en matinée puis à la baisse par la suite. Vendredi: ensoleillé et froid.
Estrie: neige mêlée de pluie en matinée. Dégagement graduel par la suite. Vents modérés. Températures stationnaires à zéro en matinée puis à la baisse par la suite. Vendredi: ensoleillé et froid.

PHARMESCOMPTEES
JEAN COUTU
166, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6666
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h. exc. sam. et dim. 21h.

Le président de la Caisse pop de Cowansville

Un message inattendu!

COWANSVILLE (JdB) — Rompant avec la tradition voulant que le message livré aux sociétaires par le président de la Caisse populaire ne soit que la lecture intégrale du texte apparaissant dans le rapport annuel, M. André F. Meunier s'est attaché, dans son allocution de présentation, à traiter de quatre points bien particuliers, à savoir le renvoi du directeur général et de son adjoint, l'entrée de la Caisse populaire cowansville dans le circuit d'émission des licences automobiles, l'achat d'un terrain pour la relocation de la Caisse populaire et les états financiers 1977-1978.

Renvoi

M. Meunier a relevé qu'il s'agissait d'une question très peu claire pour les sociétaires, la tournure des événements lors de l'assemblée spéciale n'ayant pas contribué à éclaircir la situation; M. Meunier fait ainsi référence au fait

que le rapport d'inspection, sur lequel le conseil d'administration s'était appuyé pour rendre sa décision, n'avait pu être rendu public.

Pour sa part, M. Meunier a tenu à mettre en lumière certains points précis, contenus dans le fameux rapport d'inspection:

1) L'inexistence de contrôles appropriés nécessaires au personnel-cadre pour assurer une saine gestion, ce qui met en cause non seulement la délimitation des tâches, mais encore la capacité des individus à remplir adéquatement leur rôle.

M. Meunier ajoute que le rapport fait état de 18 cas bien précis, relatifs à la gestion interne de toute entreprise financière, et que déjà dans le rapport d'inspection de 1976-1977, certaines remarques y étaient déjà formulées; par exemple, la nécessité que les déficits de caisses soient détaillés, ou encore l'opération à répétition de com-

ptes d'accommodation (émission de chèques sans provision).

"Tous ces points, ajoute-t-il, auraient dû être corrigés de l'avis de l'ancien directeur, à la suite du rapport d'inspection de 1976-1977, et pourtant ils réapparaissent dans le rapport de 1977-1978".

2) L'extrême faiblesse des dossiers d'emprunt et de la cueillette des renseignements, et à ce niveau, il mentionne que le directeur n'agissait pas comme personne ressource, était tout à fait inapproprié et ne répondait pas aux besoins immédiats de la Caisse. Et, rattachée à ce point, M. Meunier relève aussi la grande faiblesse des mécanismes de contrôle.

3) Les lacunes mises à jour par l'étude des prêts en souffrance. M. Meunier souligne que les inspecteurs ont, notamment, noté l'insuffisance des renseignements, des dettes de l'emprunteur inconnues de la Caisse populaire, les renseignements obtenus par le bureau de crédit ne sont jamais vérifiés, les termes illogiques de certains emprunts face aux buts poursuivis. L'endosseur rarement importune.

4) Un laisser-aller apparent dans le secteur de l'épargne. Pourquoi ces faits n'ont-ils pas été dévoilés lors de l'assemblée spéciale de septembre dernier? Eh bien, réplique M. Meunier, parce que le rapport d'inspection constituait la raison première de la décision rendue par le conseil d'administration, ce dernier s'en est remis, s'est fié aux inspecteurs pour dévoiler ces faits. Ce qui ne fut pas fait.

Au sujet du service d'im-

matriculation des véhicules automobiles, M. Meunier a rappelé que si ce service n'avait pas été offert dès le début, il ne fallait certes pas y voir le résultat de pressions internes exercées au niveau du Conseil d'administration, mais plutôt considérer le manque d'espace de la Caisse à ce moment-là ainsi que le bon fonctionnement du bureau des licences alors en place.

Il devait, par ailleurs, annoncer que ce service bénéficierait pour février d'une nouvelle localisation sans pour autant donner plus de détails.

Relevant un autre fait marquant de l'année écoulée, soit l'acquisition d'un terrain sur la rue Léopold, M. Meunier a affirmé qu'il s'agissait là d'un investissement sain, et qui plus est d'un emplacement intéressant, économique même, puisque situé à proximité d'un terrain de stationnement municipal.

L'idée d'une nouvelle construction demeure, a-t-il reconnu, mais pour le moment, il ne faut même pas songer à faire dresser des plans.

Enfin, le dernier point qui a retenu son attention, ce sont les états financiers. "Ou serait la réserve générale, s'est-il interrogé si, au cours des assemblées générales antérieures, les sociétaires n'avaient pas décidé de verser les trop perçus à la réserve générale?"

Et il a conclu que la seule façon d'augmenter les revenus de la Caisse, était d'assurer une meilleure gestion interne qui ne laissera pas libre cours à l'imagination comme à la libre interprétation. "Il faut augmenter notre pénétration dans le milieu, augmenter notre actif et le

nouveau conseil d'administration devra faire preuve de beaucoup de vigilance afin que son personnel soit bon gestionnaire et ait une influence valable dans tous les milieux de la société".

Somme toute, une déclaration qui sortait des sentiers battus de la tradition, mais qui n'a apporté aucun élément nouveau et significatif quant à la question clef que se posent la majorité des sociétaires, aujourd'hui encore: "Pourquoi a-t-on renvoyé le directeur général et son adjoint?"

Une question qu'on s'es-

force de désamorcer en provoquant de ci de là, quelques petites tempêtes dans des verres d'eau, qui ne font que rendre plus confuse la situation, laissant les parties en présence sur leurs positions respectives: les partisans du renvoi de MM. Ducharme et Morin ont trouvé dans la déclaration de M. Meunier autant d'arguments en faveur de leur thèse que les adversaires du renvoi en ont découvert pour en arriver à la même conclusion qu'il y a deux mois, "cela ne valait pas la peine de renvoyer le directeur et son adjoint".

Coup d'oeil

Exécutif

COWANSVILLE — Mme Sandra Jewett, du comité d'école de Mansonville a été élue présidente du comité de Parents pour le District of Bedford. Les comités d'école sont établis dans chaque école de la Commission scolaire pour encourager un échange réciproque et continu entre l'école et la communauté. En plus des parents, le principal de l'école et un membre du personnel enseignant font partie de ce comité. M. Peter Riordon, du comité de l'école Heroes Memorial a été élu vice-président et Mme Mary Parker, de l'école polyvalente Massey-Vanier, a accepté le poste de secrétaire-trésorier.

Couples et familles

GRANBY — Une grande soirée sociale, organisée par Couples et familles, aura lieu au sous-sol de l'église Assomption, 176 rue St-Charles sud, le samedi, 2 décembre. La soirée débutera à 20 heures, et un orchestre de renom fera les frais de la musique. Il y aura prix de présence et goûter.

Actif total de \$12.2 millions

Augmentation de l'actif de 32%

COWANSVILLE (JdB) — La Caisse populaire de Cowansville affichait, en date du 31 août 1978, un actif au montant de \$12.219.383 ainsi qu'en fait foie 34e rapport annuel de cet organisme, déposé à l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée, mardi soir, à la polyvalente Massey-Vanier.

Au cours de sa dernière année d'activités, la Caisse a vu son actif augmenter de \$2.979.979 soit approximativement un peu plus de 32% par rapport à l'an dernier alors que l'actif relevé en août 1977 s'élevait à \$9.239.404.

L'actif de la Caisse cowansville se décompose comme suit: encaisse et fonds de liquidité: \$2.739.667 comparativement à \$1.727.986 en 1977; placements dans les organismes du Mouvement Desjardins:

\$60.062 contre \$60.162; prêts sur reconnaissance de dette: \$2.462.495 à comparer avec \$2.141.872; prêts sur hypothèques: \$6.639.074 comparativement à \$5.030.097; immobilisations: \$177.645 contre \$168.331; intérêts gagnés non perçus: \$99.693 à comparer avec \$81.412; impôt payé d'avance: \$19.776 contre \$20.246; impôt sur le revenu à recouvrer: \$9.211 comparativement à zéro l'an dernier; et autres: \$11.760 contre \$9.298.

Quant au passif, sa répartition s'établit comme suit: capital social (\$182.265 contre en 1977, \$121.255), épargne (\$11.056.770 contre \$8.211.077), intérêts courus non payés (\$209.791 à comparer avec \$138.108), emprunt à l'Union Régionale (\$450.000 soit la même chose qu'en 1977), impôts sur

le revenu reportés (\$25.518 contre \$21.479), exigibilités diverses (\$39.633 comparativement à \$46.347), comptes à payer et frais courus (\$25.021 contre \$4.997) et réserve générale (230.385 contre \$177.492).

Les états financiers de la Caisse au 31 août 1978 démontrent que les revenus en intérêts se chiffrent à \$1.142.085 comparativement à \$908.776. Quant aux dépenses en intérêts au niveau des épargnes des membres sont de \$612.017 pour un coût de 6,1% comparativement à 5,8% en 1977, cette augmentation de 0,3% est due au volume de l'épargne à terme.

Les dépenses directes des dépôts et des prêts qui comprennent les assurances-vie épargnes et prêts, la contribution à l'Union Régionale et les frais et pertes sur prêts se chiffrent à \$279.050, représentant 2,8% des épargnes des membres comparativement à 1,7% en 1977. L'écart majeur est au niveau des frais et pertes sur prêts qui totalisent \$54.645 comparativement à \$34.986 en 1977.

Les dépenses administratives, qui comprennent les salaires, l'informatique, les dépenses d'immobilier et autres totalisent \$252.700 représentant 2,5% des épargnes soit le même coût qu'en 1977.

L'item trop-perçu net se solde par un déficit d'opérations de \$15.756 comparativement à un excédent d'opérations de \$95.620 en 1977, cette différence s'explique, d'après la direction technique de l'Union Régionale de Saint-Hyacinthe, par un seul item, soit les frais et pertes sur prêts, et précise-t-elle "pour l'année à venir, en supposant que la Caisse n'aura pas à subir de pertes au niveau du crédit, le trop-perçu net prévest de \$160.000".

Prêts

Le rapport de la Commission de crédit, présidée par M. Omer Daniel, atteste que 985 prêts ont été consentis au cours de la dernière année, ce qui totalise un montant global de \$5.394.036. Le précédent rapport de cette commission pour l'année 1976-1977 signalait 802 prêts pour un montant de \$3.428.344. 179 prêts ont été octroyés pour l'achat ou l'échange d'automobiles (\$702.026), 25

pour des réparations à des automobiles (\$43.180) et 4 pour des assurances automobiles (2.600).

Dans le bloc budget familial, on relève 110 prêts pour vêtements, nourriture et loyer (\$92.022.70), 41 pour vacances, loisirs et sports (\$61.080), 19 pour taxes et impôts (\$37.880), 71 pour des biens durables, meubles, accessoires électriques (\$159.315) et 69 pour consolidation de dette (\$228.936).

Sous l'étiquette éducation et épargne, on distingue 87 prêts pour éducation universitaire (\$71.395), et 27 pour épargne-achat d'obligations (\$65.100).

Au niveau des réparations et modernisation, 93 prêts ont été accordés pour une maison ou un logement. En ce qui concerne l'acquisition de biens immobiliers, 43 prêts pour des habitations neuves, (\$1.118.000), 74 pour des habitations usagées (\$1.602.905.35) et six pour des autres entreprises (\$55.000).

Sous l'étiquette achats de biens durables de production, on trouve deux prêts pour outils et instruments agricoles (\$3.560) et quatre autres (\$19.000). Enfin, en ce qui a trait aux frais d'opération, on a accordé 8 prêts agricoles (\$78.300), 10 pour autres entreprises commerciales (\$86.300), 112 pour autres entreprises (\$488.880) et un pour Fabrique (\$100).

Elections

Cinq postes étaient à pourvoir au niveau du conseil d'administration de la Caisse: deux à la suite d'expiration de mandat et trois à la suite de récentes démissions.

Sept personnes se sont portées candidates, ce qui a exigé la tenue d'élections, avec comme résultats la nomination de Mme Gabrielle Bertrand, membre sortant de charge du conseil d'administration et de MM. Jean-Paul Drolet, Jean-Paul Lupien, Gérard Millette et Pierre Noël, quatre nouveaux venus au sein de la direction de la Caisse populaire de Cowansville.

Par contre, m. Omer Daniel et M. Cyrien Gauthier ont, tous deux, été reconfirmés dans leur charge respective au sein de la Commission de crédit et du conseil de surveillance.

PERSONNEL DEMANDE

- 1° - PROFESSEURS pour orgues et accordéons
- 2° - TECHNICIEN en orgues électroniques (temps partiel)

Pour toutes informations communiquez avec

ANDRÉ ROBERT prop.



Galipeau musique

Galerias de Cowansville - 263-0991



MÉTALLURGIE FARNHAM INC.

INVITATION

Métallurgie Farnham est heureuse d'inviter la population de la région à visiter l'usine de métallurgie possédant la technique et les contrôles de protection de l'environnement les plus avancés au Québec et au Canada.

Cette visite vous est offerte entre 2:00 p.m. et 5:00 p.m.

Samedi, le 2 décembre, 1978 au 1161, boul. Industriel Farnham, Qué.

Des guides expérimentés se feront un plaisir de vous accompagner au cours de votre visite et de répondre à vos questions.

BIENVENUE À TOUS!

Grâce à sa bonne conduite Deux semaines pour sa fuite

COWANSVILLE — Un détenu du Pénitencier fédéral de Cowansville qui était en liberté illégale depuis le mois d'octobre 1977 a échappé à une peine additionnelle de deux semaines à cause surtout d'une bonne conduite au cours de cette longue période.

Ronald Allen résidait à Berth, en Ontario, lorsqu'il a été appréhendé, il y a quelques semaines, par la police. Il y vivait avec sa femme et son enfant.

Allen purgeait une peine de cinq années au Pénitencier fédéral lorsque, en octobre 77, il obtenait un congé de fin de semaine. On ne devait plus le revoir jusqu'il y a quelques semaines.

Au cours de ce laps de temps, il réussit à se trouver un emploi et à fonder une famille. Personne dans son entourage n'aurait pu s'imaginer qu'il s'agissait d'un détenu en fuite qui avait été condamné à cinq années de pénitencier pour un vol avec violence.

Ces gens n'ont finalement été mises au courant de son passé qu'à la suite de son arrestation. Leur attitude à son égard ne changea pas pour autant. Au contraire, car environ 150 personnes acceptèrent de signer une lettre dans laquelle ils témoignaient en sa faveur.

En mentionnant ces faits au tribunal, son procureur s'est dit d'avis que l'individu avait pu démontrer qu'il pouvait évoluer dans la société.

Il indiqua de plus que Allen n'était pas un criminel endurci, "car il ne possédait aucun dossier judiciaire avant de recevoir cette première sentence de cinq années de pénitencier".

"Dans les circonstances, je soumetts à la Cour qu'une sentence additionnelle de deux semaines servirait amplement les fins de la justice", a conclu Me Pierre Gibeau. Quant au procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, il a opiné qu'une peine d'un mois "ne serait pas exagérée" étant donné que l'accusé a été si longtemps en liberté illégale.

"La demande de la Couronne est raisonnable", a d'abord laissé entendre le juge Gérard Normandin, "mais les arguments de la défense sont très convaincants", a-t-il poursuivi en se rendant à sa suggestion.

Fruits & Légumes Gerry ENR. CHARCUTERIE EPIC.	ARBRES DE NOËL À VENDRE TOMATES des Etats-Unis Canada no 1 grosseur 6 x 7 3 lb pour 99¢ CONCOMBRES SELECT des Etats-Unis Canada no 1 2 pour 29¢ SALADES des Etats-Unis Canada no 1 grosseur 24 39¢ ch. CAROTTES du Québec Canada no 1 5 lb pour 35¢	Gérard Dumoulin Propriétaire
375 - 1930 380, rue St-Jacques - Granby Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 9.00 h. A.M. à 9.00 h. P.M. Samedi de 9.00 h. A.M. à 5.30 h. P.M.	- Bière - Biscuits - Fromage - Charcuterie VIN ET CIDRE maintenant disponibles	PATATES Nouveau-Brunswick Canada no 1 50 lb pour \$3.19 Spéciaux en vigueur jusqu'à samedi le 2 décembre à 5h.30 p.m. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Suspect arrêté

Deux incendies dont un allumé volontairement

GRANBY — Les sapeurs du service des incendies ont vite maîtrisé, mardi soir, un incendie qui avait allumé dans une remise, au deuxième étage d'un immeuble situé au 6 de la rue Principale.

Par ailleurs, quelques minutes après leur arrivée sur les lieux, les policiers procédaient à l'arrestation d'un homme âgé dans la soixantaine soupçonné d'avoir été à son origine.

Le suspect a été relâché

au cours de la journée d'hier après avoir répondu aux questions du responsable de l'enquête, le détective Gérard Jacques, mais il devra comparaître dès demain devant la Cour des sessions de la paix pour faire face à une accusation d'incendiat.

Il était environ 22 heures, mardi, lorsque la Sûreté municipale a été avisée qu'il y avait le feu au deuxième étage de cet immeu-

ble, juste au-dessus du restaurant La Petite Chaumière.

L'alerte générale fut aussitôt sonnée. Dans les minutes qui suivirent, vingt-six sapeurs se dirigèrent vers les lieux pour tenter de circonscrire les flammes et minimiser les dégâts.

Six sapeurs durent se munir de masques à oxygène pour pouvoir pénétrer par l'arrière à l'intérieur de l'immeuble tant la fu-

mée qui se dégageait de l'étage était dense. Ils localisèrent bientôt le foyer d'incendie dans des matériaux et des fauteuils entreposés dans une remise qui servait en quelque sorte de chambre à débarras.

Les flammes s'étaient déjà attaquées au plafond et aux murs. Un arrosage intensif de la pièce et des effets qui s'y trouvaient évita de justesse la propagation du feu à toute la bâ-

tisse dont la construction date à plusieurs dizaines d'années. Le matériel endommagé fut ensuite évacué.

Même si les dommages causés par le feu, la fumée et l'eau ont été assez importants, les sapeurs ont pu faire en sorte que les deux logements situés sur le même étage demeurent habitables. Il en a été de même pour le restaurant La Petite Chaumière qui a pu rester en opération malgré des dommages causés surtout par l'eau. C'est du reste à cet endroit que se sont réfugiés les autres locataires de l'immeuble pendant que les sapeurs combattaient les flammes.



(Photo Paul Nolin)

Les marchands et l'information

Dans son désir de mieux faire connaître aux organismes et aux corps intermédiaires le fonctionnement des médias d'information locaux, la direction de La Voix de l'Est et de Radio-CHEF recevait la semaine dernière les représentants des marchands du centre-ville de Granby. Dans l'ordre habituel, M. Jean-Nil Laplante, directeur du tirage à La Voix de l'Est, M. André Cyr, M. Jeannot Brosseau, M. Michel Potvin, M. Luc Gendreau, de Radio-CHEF, et Me Robert Brisebois, conseiller juridique de l'Association des hommes d'affaires du centre-ville de Granby.



(Photo Paul Nolin)

A la publicité

S'il est un aspect des médias d'information qui intéresse les marchands, c'est bien la publicité. Rien d'étonnant, alors, à ce que les représentants de l'Association des hommes d'affaires du centre-ville de Granby s'y soient attardés. De gauche à droite, M. Jean-Louis Boisseau, de Radio-CHEF, Mme et M. Jim Dumoulin, M. André Hamel, président de l'Association des hommes d'affaires du centre-ville de Granby, ainsi que M. Gilles Gagnon, directeur de la publicité à la Voix de l'Est.

Enlèvement des vidanges: changement d'horaire

GRANBY — Certains changements d'horaire ont été apportés au service d'enlèvement des ordures par Roland Thibault Inc., vidangeur. Et, ces changements seront effectifs à compter du lundi 4 décembre.

Le service d'enlèvement des vidanges qui s'effectuait les mardis et vendredis sera désormais rendu les lundis et jeudis dans les secteurs suivants:

-St-Antoine sud, entre Principale et Cowie, côté est

(côté de l'église Notre-Dame)

-Cowie, à partir de l'intersection St-Antoine sud jusqu'à la rue Principale, les deux côtés

-St-Jacques, à partir de l'intersection St-Antoine sud jusqu'à la rue Cowie, les deux côtés

-St-Joseph, les deux côtés

-Johnson, les deux côtés

-Empire, les deux côtés

-St-Georges, les deux côtés

-Principale, à partir de l'intersection St-Antoine sud

jusqu'à la rue Cowie, côté sud seulement

-Principale, à partir de l'intersection Dufferin jusqu'à la rue Drummond, les deux côtés

-Dufferin, à partir de l'intersection Principale jusqu'à la rue Ottawa, côté est seulement

-Ottawa jusqu'à la rue Elgin, côté sud seulement

-Alexandra jusqu'à la rue Quévillon, côté sud seulement

-Queen, les deux côtés

-Young, les deux côtés

-Avenue City, les deux côtés

-Elgin, entre les rues Drummond et Alexandra, les deux côtés

-Church, entre les rues Drummond et Alexandra, les deux côtés

-Aberdeen, les deux côtés

-Lansdowne, entre les rues Drummond et Alexandra, les deux côtés

-Grove, entre les rues Drummond et Alexandra, les deux côtés

-St-Paul, les deux côtés

-St-Michel, entre les rues Drummond et Alexandra, les deux côtés

-Cedar, entre les rues Drummond et Alexandra, les deux côtés

-Swett, entre les rues Drummond et Alexandra, les deux côtés

Les deux côtés

Coupland

Mercredi matin, les sapeurs étaient cette fois appelés à se rendre à la résidence de Mme Irène Poirier, au 571, Chemin Coupland, pour un début d'incendie. Peu après leur arrivée, il leur fut localisé le foyer d'incendie dans la toiture de la maison, près d'une cheminée préfabriquée.

Après avoir enlevé cette cheminée, ils ont pu facilement arroser le brasier et par le fait même le plafond de la pièce où était installé un poêle à bois, plafond auquel le feu s'était propagé.

Évalués à un peu moins de \$1.000, les dommages ont surtout été causés par le feu et l'eau, nous indiquait, hier, le directeur du service des incendies, M. Denis Turgeon.

A Granby

Plus de \$17,000 recueillis par la Société canadienne du cancer

GRANBY (GT) — La campagne de souscription de la Société canadienne du cancer, section de Granby, a connu un vif succès en 1978, atteignant presque 150% de l'objectif fixé. Selon les chiffres dévoilés à l'occasion d'une rencontre qui se voulait un hommage aux nombreux bénévoles qui ont permis de recueillir \$10.528, M. Raymond Rou-

leau, secrétaire itinérant de la Société pour les Cantons de l'Est, n'a pas caché sa satisfaction devant un tel succès, précisant qu'il s'agissait d'une réussite formidable. La Journée de la jonquille, quant à elle, a permis d'aller chercher un autre \$6.500 pour un grand total dépassant les \$17.000.

Pour M. Rouleau, qui a d'ailleurs indiqué à La Voix

de l'Est que des résultats aussi encourageants avaient été signalés dans les différentes régions de la province, le dévouement des bénévoles est évidemment à la base de tout, mais la générosité de la population n'est pas morte. "Par les temps qui courent, a-t-il précisé, nous n'avons pas été touchés, semble-t-il, par le chômage et l'inflation".

été l'occasion de rendre un hommage particulier à trois granbyens qui se sont particulièrement signalés par leur dévouement à la cause de la Société canadienne du cancer. M. Constant Bagordo et le docteur Paul E. Robert se sont vu remettre des certificats de reconnaissance, pendant que M. Jean-Guy Beaulieu recevait un caducée orné du sigle de la Société.

Pour un, M. Bagordo est responsable de la campagne de souscription au niveau des industries depuis maintenant cinq ans. Le docteur Robert, quant à lui, compte

quelque 10 ans de dévouement pour l'organisme, dont deux ans comme président de la campagne de souscription et trois ans comme président de la section locale de la Société canadienne du cancer. Enfin, M. Beaulieu, un ancien président lui aussi, a oeuvré activement à Granby avant d'accéder au conseil d'administration au niveau provincial.

La rencontre s'est terminée par une soirée qui n'est pas étrangère à la période des fêtes qui approche à grands pas.

Appréciation

La rencontre, qui s'est déroulée à la salle des Chevaliers de Colomb, a aussi



(Photo C-Line Jobin)

La Société canadienne du cancer, section de Granby, a profité de la soirée du dévoilement officiel des résultats de la dernière campagne de souscription pour rendre hommage à trois des nôtres. De gauche à droite, M. Hervé Rhéaume, président de la section locale, présente un certificat de reconnaissance à M. Constant Bagordo, et M. Jean-Guy Beaulieu est tout fier de l'honneur qui lui échoit. Enfin, le docteur Paul E. Robert reçoit lui aussi un certificat des mains de M. Raymond Rouleau, secrétaire itinérant de la Société canadienne du cancer pour les Cantons de l'Est.

500 adultes suivent des cours

COWANSVILLE (GT) — Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale protestante du district de Bedford dispense actuellement 57

cours différents, et ce dans 11 centres à travers la région. Quelque 500 étudiants profitent ainsi d'une occasion de s'épanouir tout en développant leurs aptitudes

et en améliorant leur qualité de vie.

Qu'il s'agisse des cours académiques, du secteur professionnel ou de la culture populaire, rien n'a été

négligé pour que les participants en profitent au maximum. M. J.R. Bissell, directeur du Service d'éducation aux adultes, tient à souligner que si tous les besoins ont su être comblés, c'est grâce au travail accompli par les représentants régionaux et à la compétence du personnel.

La préparation des cédules de cours pour la secon-

de session est déjà commencée, et le Service est toujours prêt à développer de nouveaux cours, compte tenu d'une demande possible. Toute personne intéressée à en savoir davantage à ce sujet peut communiquer avec le Service de l'éducation aux adultes, à 263-3775, entre 8 heures 30 et 16 heures 30, ou entrer en contact avec son représentant régional.



(Photo C-Line Jobin)

Près de \$12,000 pour le Rallye Tiers-Monde

Le groupe Rallye Tiers-Monde Granby Inc., au cours de son assemblée générale du 23 novembre, a dévoilé les résultats du rallye qui s'est tenu à Granby le 27 mai. Une somme de \$11.731,50 a été recueillie à cette occasion, représentant une augmentation de \$2.000 sur le montant obtenu l'année dernière. Sept projets d'aide aux pays en voie de développement ont ainsi pu être soutenus. Assis, de gauche à droite, M. Yves Ménard, Mlle Lucie Fournier, l'abbé Jean Dussault, o.m.i., et Ginette Carrier. Debout dans le même ordre, Michèle Beauchemin, Clément Archambeault et Paulette Beaudry.

Vol d'auto éclairci

GRANBY — Deux individus soupçonnés d'un vol de véhicule automobile survenu le 20 novembre dernier à Acton Vale ont été arrêtés, hier, à Granby, par des policiers d'Acton Vale et de Granby.

Depuis quelques jours, on avait pu localiser dans un garage de Granby le véhi-

cule en question, soit une Pontiac 1974, qui avait été volé à Acton Vale.

Après avoir exercé une surveillance autour de ce local, le sergent Jean-Louis Mérette, de la SM d'Acton Vale, et le détective Gérard Jacques, de la section des enquêtes criminelles de la SM locale, sont passés

aux actes, hier, en appréhendant les deux individus.

Après avoir été interrogés, ces derniers, qui sont de Granby, ont été relâchés. Ils devront toutefois comparaître bientôt devant un juge de la Cour des Sessions de la paix pour vol de véhicule.

Il meurt subitement dans son automobile

GRANBY — Un citoyen de Waterloo âgé de 54 ans a été retrouvé mort, mardi soir, alors qu'il se trouvait derrière le volant de son automobile qu'il avait stationnée en face du 12 de la rue Court, à Granby.

Nous avons appris de source policière que cette mort subite serait attribuable à une cause naturelle. M. Hector Messier, du 9, rue Dalton, à Waterloo, était à Granby afin de rencontrer un chiropraticien avec qui lui avait rendez-vous.

Incidemment, il avait garé son véhicule juste en face de l'immeuble dans lequel se trouve le bureau de ce dernier lorsque la mort l'a foudroyé. Quand il a été remarqué par un passant, le moteur de son véhicule était encore en marche.

Les policiers ont aussitôt été avisés. Les agents Richard Dufresne et Rhéal St-Onge ont fait les constatations. Par ailleurs, comme le veut l'usage, l'affaire a été confiée à la Section des enquêtes criminelles. L'enquête qui a suivi a permis d'établir qu'il s'agissait là d'une mort naturelle.

Cinéma
...PALACE...
GRANBY, QUE. (514) 372-4466

... une liberté trop "surveillée"!

DUSTIN HOFFMAN
DANS
LE RÉCIDIVISTE
(STRAIGHT TIME)

2ème Film:
"LA TOILE D'ARAIGNÉE"
avec Paul Newman

éditorial

Une réplique qui appelle certains commentaires

Les étudiants ont décidé de répondre à un éditorial qu'ils n'ont pas goûté, soit celui publié samedi sous le titre "Les cégépiens se défoulent". Leur réplique est publiée ci-contre, sous la rubrique "l'opinion des lecteurs".

J'ai pour habitude de ne pas répondre aux critiques qui me sont adressées. Après tout, les gens ont bien le droit de ne pas partager mes opinions, et, aussi, celui de communiquer les leurs. La teneur du texte des cégépiens m'oblige cependant à quelques commentaires puisqu'il tend, dans l'ensemble, à faire croire que je suis un colporteur de faussetés.

Les réactions de nombreux cégépiens et parents que j'ai rencontrés ou qui ont communiqué avec moi au cours des derniers jours seraient à elles seules suffisantes pour confirmer la pertinence de l'éditorial publié samedi. Mais, c'est indépendamment de celles-ci que je maintiens encore ce que j'ai affirmé.

Je n'ai cependant pas pour autant l'intention de démolir point par point la lettre des cégépiens. Quelques exemples suffiront.

Rappelons d'abord que cette lettre réfère aux chiffres les plus récents. Bien sûr que le conflit est important si 799 étudiants votent. Mais si le nombre total d'étudiants est vraiment de 1,100, cela veut dire que les cégépiens favorables au débrayage, soit 533, représentent tout juste la majorité des effectifs.

Et s'il y avait bien 498 étudiants à la réunion du lendemain, alors qu'il fallait décider si, oui ou non, il y aurait occupation, on se limite à dire que cela représentait 46% de l'ensemble des étudiants, 62% de ceux présents la veille. Ce qu'on prend cependant bien soin de ne pas dire, c'est que seulement 449 des 498 étudiants ont voté, d'après les résultats, soit 248 en faveur et 201 contre. Cela veut dire que l'occupation correspond à la volonté exprimée de 22,5% des étudiants.

Je pense que ces chiffres sont éloquentes, que l'inexactitude qu'on me reproche au niveau des présences, ne change absolument rien à la réalité. Je veux cependant ici déplorer le désintéressement manifeste de nombreux cégépiens. Si ceux-ci s'occupaient davantage de leurs affaires, cela en participant massivement aux assemblées, leur collège ne serait peut-être pas fermé et occupé à l'heure actuelle. Et s'il devait quand même l'être, par la volonté de la majorité, l'opinion publique serait probablement beaucoup moins critique à l'égard de leurs leaders qui seraient alors en position de force.

Je comprend que les adultes de la région métropolitaine n'ont jamais prêché par l'exemple en matière de démocratie. Mais ce n'est pas une raison, quand on est jeune et épris de justice au point de vouloir révolutionner le monde, pour se laisser aller aux mêmes injustices, aux mêmes anomalies.

Passons maintenant à la question monétaire. Je ne suis pas surpris de ce que bien des étudiants ne sachent pas ce que représentent leurs revendications. Je n'ai pas souvent vu de groupes faire la somme de leurs revendications. Encore moins chez les étudiants où on se borne à tout demander aux parents ou à l'Etat sans jamais s'inquiéter des coûts. C'est précisément ce qui vient de se passer. Le secrétaire général de l'ANEQ a nié les premiers chiffres avancés par le ministre Morin.

"Si le gouvernement s'occupait davantage des personnes physiques (ci-

toyens) que des personnes morales (compagnies)..." Je reconnais là un vocabulaire qui ne sied pas aux cégépiens à moins qu'ils soient victimes d'un bourrage de crâne. Comment peut-on être convaincu que le gouvernement engraisse les compagnies au détriment des individus quand on ne sait pas encore ce que c'est que gagner sa vie.

Sur ce, je crains que les étudiants soient coupés de la réalité. L'Etat québécois consacre cette année à l'Education au-delà de \$3,6 milliards, ministère qui n'est devancé que par les Affaires sociales avec ses \$4,4 milliards, ce qui est de beaucoup supérieur à ses investissements dans l'économie proprement dite. Ensemble, l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce, les Consommateurs, coopératives et institutions financières, les Richesses naturelles et les Terres et Forêts qui sont tous, à des degrés divers cependant, des ministères à vocation économique, reçoivent moins de 20% de ce qui est consacré à l'Education.

Le PQ, depuis son accession au pouvoir, a surtout mis l'accent sur la protection de la personne et les mesures sociales. Les compagnies ont écopé bien plus qu'on ne le croit. Tellement que le gouvernement, qui n'a pourtant aucun préjugé favorable à leur égard, se doit maintenant de leur porter une certaine attention s'il tient à ce que les diplômés de nos collèges et universités ne se retrouvent pas dans la longue file des chômeurs instruits. Je ne brandis pas le spectre d'un exode des entreprises. Je dis tout simplement que l'Etat doit non seulement voir à l'éducation de la jeunesse québécoise, mais également susciter un climat propice à la création de nouveaux emplois, et ce précisément à leur intention.

Je sais bien que le PQ a promis la gratuité à tous les niveaux comme il a promis bien d'autres choses et comme tant d'autres formations politiques ont elles aussi promis n'importe quoi. Mais est-on tenu de réaliser une promesse, entièrement surtout, lorsque les conditions ne s'y prêtent pas?

Quant au parti, nous en reparlerons quand on saura ce qui se passe à l'intérieur, si jamais on le sait. L'entente négociée avec M. Desmeules n'est pas une garantie. A ce sujet, l'éditorial d'hier décrivait, sans précisions cependant, une situation qui tend à confirmer certaines de mes appréhensions.

Je me crois conséquemment en droit de me méfier du contrôle de l'information exercé par les cégépiens, d'autant plus que les occupants ne peuvent faire autrement qu'avoir un parti pris s'ils sont convaincus du bien fondé de leurs revendications. Du reste, je ne suis pas surpris de l'attitude des cégépiens à l'égard des éditorialistes et des médias pendant ce conflit. Ne les a-t-on pas laissés à la porte, au congrès de l'ANEQ, en fin de semaine, en prétextant leur hostilité?

Les vingt ans de métier que j'ai dans le corps m'ont appris que les portes closes cachent souvent les choses les plus intéressantes comme les plus laides, celles qu'on ne veut pas dire. Je doute que nos étudiants soient capables de choses laides. Mais, dans la recherche de la vérité, je ne suis pas prêt à me contenter de ce qu'ils veulent dire seulement. Je veux aussi savoir ce qu'ils ne veulent pas dire et pourquoi. C'est le prix à payer pour une information honnête, objective diront les puristes.

Valère Audy

Opinion des lecteurs

Les collégiens se défoulent?

Nous aurions mieux aimé ne pas avoir à écrire cette lettre, mais après la lecture de l'éditorial de Valère Audy, samedi le 25 novembre, nous ne pouvions faire autrement. Vous parlez "d'une sensibilisation à sens unique". Nous vous disons que l'A.N.E.Q. est venue, par l'intermédiaire d'un de nos représentants au Conseil Central, nous expliquer le pourquoi des revendications, le bien fondé des demandes. Nous vous disons que les étudiants s'en sont chargés de l'unilatéralisme en posant de multiples questions qu'ils n'allaient pas toutes dans le sens de l'A.N.E.Q., si vous aviez pu être là, vous vous seriez aperçu que les étudiants ne sont pas aussi moutons que vous voulez bien le faire croire à la population.

Vous mettez en doute la justesse des revendications. Nous vous disons que pour que 799 étudiants votent, le conflit doit être assez important. Nous vous disons que pour 533 votes en faveur d'un débrayage, les étudiants ont fait de leurs revendications s plus qu'une question de solidarité.

Vous dites "seulement 450 étaient présents le lendemain pour décider si, oui ou non, il y aurait débrayage". A cela nous vous disons qu'il y avait 498 étudiants présents le lendemain soit 46% de tous les étudiants inscrits au C.E.G.E.P. de Granby. Nous croyons que ces chiffres se comparent à ceux des élections municipales de Montréal. Nous vous disons que ces 498 étudiants représentent 62% des étudiants qui avaient voté la veille ou le jour avant. Lorsque vous utilisez des chiffres, pourriez vous mieux vous renseigner.

Vous dites "que l'un des principaux problèmes soulevés par l'A.N.E.Q. concerne les prêts et bourses et que cela n'affecte qu'environ que 25% des étudiants de Granby". Nous vous disons que ce

problème affecte tous les étudiants. Peut-être que 25% des étudiants sont actuellement touchés par le conflit, mais combien seront touchés lorsqu'ils iront étudier à l'université. Nous vous dirons que lorsqu'il y a une injustice c'est à tout le monde à réagir, et non seulement ceux qui sont touchés par l'injustice.

Vous dites "que nombre d'étudiants ne sont pas prêts à se sacrifier dans le simple but d'écoeurer le gouvernement". Nous vous dirons que les étudiants ne se sacrifient pas comme vous le dites. Pourquoi les étudiants n'ont pas perdu leur session en 1974 alors qu'ils ont fait un débrayage de 7 semaines, et que nous pourrions la perdre alors qu'il ne reste qu'environ 4 semaines au maximum dans notre session. Nous vous disons que ce n'est pas dans le but d'écoeurer le gouvernement que nous protestons activement, mais bel et bien dans le but de réparer une injustice.

Vous dites "que les étudiants de Granby ne savent pas ce que représente au plan monétaire, les revendications auxquelles ils souscrivent". Nous vous demandons si c'est possible que tous les étudiants de Granby sachent exactement ce que représentent les revendications du mouvement étudiant? Réfléchissez et vous trouverez que la réponse est non.

Vous dites "ce même groupe de cégépiens(?) a également refusé aux adultes le droit au chapitre alors qu'il accordait plutôt le droit de parole à un représentant de l'A.N.E.Q.". Nous vous disons que les adultes ne sont pas membres de l'Association Etudiante du C.E.G.E.P. de Granby, donc il n'ont pas droit de vote. Nous vous disons que ce sont eux qu'on a partis de l'assemblée générale lorsque nous décidions du moyen de pression à

adopter. Vous vous servez de l'argument que nous ne sommes pas membres de l'A.N.E.Q. Cela est vrai mais ça ne nous empêche pas d'inviter un membre de l'ANEQ à venir nous expliquer en profondeur les revendications.

Vous dites "Puis ce fut le "non" au média, l'information sortant du campus, durant l'occupation, devant être contrôlée". Nous n'aurions pas à justifier ce point, mais puisqu'il faille le justifier, alors... Regardez votre éditorial et regardez les faits et vous comprendrez pourquoi nous voulons que les informations sortent d'ici; afin qu'elles soient vraies. Malheureusement vous semblez dire de ces choses.

Vous dites "Vous voyez ce que cela veut dire: "a big party". Nous vous disons qu'il n'y a pas de "party", ici au C.E.G.P., M. Gabriel Desmeules, s'est dit entièrement satisfait des ententes passées entre lui et l'exécutif de l'Association Etudiante.

Vous dites que la Fédération des parents des "cégépiens" affirme que ce sont les membres de la collectivité québécoise qui devront déboursier les frais d'une amélioration dans le système des prêts et bourses. Nous vous disons que si le gouvernement s'occupait davantage des personnes physiques (citoyens) que des personnes morales (compagnie, ...), la population n'aurait pas à déboursier davantage pour un meilleur système de prêts et bourses.

Nous vous disons que nous sommes très réalistes dans nos revendications, et que nous ne protestons pas pour nous défouler, mais bien pour défendre le droit à l'étudiant pour tous.

L'Association étudiante du C.E.G.E.P. de Granby
Jean-Claude BOUTIN
par Renald Laramée



de la langue et de l'unité

D'accord avec René Lévesque

QUÉBEC (PC) — Le conseil régional du Parti québécois et le caucus des députés de la région de Québec souscrivent aux propos contenus dans la lettre que le premier ministre Lévesque a fait parvenir récemment aux associations de comités relativement à l'option souverainiste.

Les deux organismes ont pris cette position à la veille du conseil national qui se tiendra au début de décembre à Montréal.

Reprenant à leur compte des extraits de la lettre du premier ministre, les députés et représentants du PQ des 16 comités de la région de Québec reconnaissent conjointement:

1. Que l'option fondamentale du Parti québécois et du gouvernement est celle de la souveraineté-association;
2. Que les objectifs de souveraineté et d'association sont complémentaires et qu'ils devront se réaliser sans rupture et en même temps;
3. Que le référendum devra reposer essentiellement sur la souveraineté et sur le contenu de l'offre d'association;
4. Et qu'à l'occasion de ce référendum, un "oui" des Québécois signifiera que le gouvernement a le mandat de mettre en oeuvre, par voie de négociation, l'option de souveraineté-association.

Un modèle pour le pays

CHICOUTIMI (PF) — Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, estime que le Québec a assumé un véritable leadership en ce qui regarde l'aide aux petites et moyennes entreprises (PME) et que certaines expériences qué-

bécoises devraient être répétées dans d'autres provinces.

De passage dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Clark a émis l'opinion en effet que le Québec a été avant-gardiste dans le développement de ce secteur d'activité économique.

Faisant référence à la Fédération des Caisses d'épargne économique, le leader de l'opposition a dit que ce genre d'initiative devrait devenir "un modèle pour le pays".

Il a également tracé un parallèle entre les problèmes qui affligent une région comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean et ceux que doit affronter une province comme l'Alberta.

M. Clark a insisté sur la nécessité de développer les régions à l'extérieur des grands centres urbains et a promis qu'un gouvernement conservateur laisserait la responsabilité de l'établissement des priorités régionales aux provinces.

Des postulats irréalistes

OTTAWA (PC) — L'ancien ministre d'Etat aux relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, a soutenu que l'étude parrainée par le Conseil Economique du Canada démontrant que c'est 21,500 emplois qui seraient perdus au Québec au lendemain de l'indépendance repose sur certains postulats irréalistes.

M. Lalonde a souligné qu'il "s'agit d'une étude parmi plusieurs autres" et que certains postulats de cette dernière ne sont pas fondés dans la réalité.

L'analyse faite par l'économiste Tim Hazledine du Conseil Economique (CEC) entre en contradiction avec les résultats d'autres études menées par le DEC et le gouvernement fédéral.

Elle évalue que des barrières tarifaires élevées autour du Québec lui coûteraient 21,500 emplois, soit moins de un pour cent de la force ouvrière actuelle. Il y est également dit que les taxes dans un Québec séparé augmenteraient de 19,8 pour cent, si les mêmes services étaient maintenus, tandis que l'Ontario pourrait réduire ses taxes de 16,4 pour cent.

M. Lalonde a donc cité une autre étude faite par le CEC qui, elle, établissait ces pertes d'emplois à 152,000 et la hausse des impôts à près de 30 pour cent. Lorsqu'interrogé aux Communes par un député de son parti, M. Gilles Marceau du comté de Lapointe, il a ajouté que les conclusions des études du gouvernement, dont l'une du groupe Tellier, demeurent valables.

A titre de postulat irréaliste, il a donné l'exemple du secteur des textiles où l'on ne peut prétendre que le Québec pourrait "vaincre" des tarifs haussés de 40 pour cent dans le reste du Canada sans subir d'importantes pertes d'emplois.

A la recherche d'une 3e option

SASKATOON (PC) — Dans la crise de l'unité nationale que traverse le Canada, on ne saurait préserver le statu quo, a déclaré le ministre fédéral de la Consommation, M. Warren Allmand, dans un discours prononcé à l'université de la Saskatchewan.

De l'avis du ministre, l'issue du référendum sur l'indépendance du Québec dépendra, dans une large mesure, des options que pourrait offrir le reste du Canada.

Ottawa, dit-il, est à la recherche d'une troisième option qui se situerait entre le statu quo et la séparation du Québec.

Omissions graves

MONTREAL (PC) — Comme la CSN et la FTQ, les militants de la CSD ont pris à parti hier le ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, et dénoncé les "Omissions graves" du Livre blanc sur la santé et la sécurité au travail dont leur centrale a déjà endossé officiellement les orientations générales.

Les quelque 450 délégués des divers syndicats affiliés à la CSD ont particulièrement dénoncé la philosophie trop "individualiste" du Livre blanc. Cela a pour conséquence, d'exclure le syndicat du mécanisme de prévention et d'isoler le travailleur du contexte collectif du mode de production.

Comme les autres centrales, la CSD réclame que le droit de cesser un travail dangereux soit non seulement un droit reconnu aux individus mais aussi un droit collectif reconnu globalement au syndicat.

Allant même plus loin que les autres centrales, elle estime que le Livre blanc accorde une attention trop exclusive aux pouvoirs des délégués des travailleurs sur

le comité local de santé et de sécurité, au point d'en faire une nouvelle "élite".

Poursuivant la démocratisation jusqu'au bout, la CSD réclame donc le droit, pour les travailleurs, de se réunir sur leurs heures de travail pour prendre connaissance ensemble des informations nécessaires à la protection de leur santé.

La vraie prévention doit tendre à éliminer toutes les conditions dangereuses pour la santé des travailleurs, dit-elle. On ne doit tolérer que les niveaux d'exposition qui n'attaquent pas la santé des travailleurs.

La loi qui fera suite au Livre blanc devrait définir plus clairement les moyens de prévention ou, au moins, les principes de base qui les soutiendront, souligne la CSD.

Elle devrait aussi reconnaître le droit des travailleurs de participer "entièrement" à l'établissement des programmes de prévention plutôt que de laisser cette tâche sous la responsabilité des seuls employeurs comme le prévoit encore le Livre blanc.

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée

136, Principale Granby 372-5433

President et directeur général: Jean-Louis GROULX
Secrétaires et dir. du personnel: Lucien DAIGLE
Chef éditorialiste: Valère AUDY
Directeur de la rédaction: Alain DIONNE
Directeur du tirage: Jean-Mil LAPLANTE
Directeur de la publicité: Gilles GAGNON

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679.



Journal fondé en 1935

Quotidien depuis 1945

L'affaire de l'usine de filtration

Le conseil adopte une résolution malgré un veto du maire Desrosiers

Par Genevieve MILLOT

FARNHAM - Le maire de Farnham, M. Gilles Desrosiers, ayant opposé son veto à la résolution 78-743 du conseil municipal adoptée sur division le 6 novembre, le sujet est revenu à la table du conseil.

Cette résolution, proposée par le conseiller Georges Roy appuyé de Mme Madeleine Auclair se lit ainsi: "que la ville autorise la firme Migué, Morin, Dupuis et Associés à effectuer une étude préliminaire des besoins en eau potable de la ville de Farnham, versus la capacité de l'usine de filtration, et de faire les recommandations pertinentes concernant l'augmentation possible de la capacité de la production d'eau de cette dernière.

"Le coût de cette étude ne devra pas dépasser la somme de \$2.000."

Le maire a expliqué l'exercice de son droit de veto par le souhait qu'il formulait de voir le conseil "ré-examiner son geste et tenir compte de l'illogisme de toute l'affaire" avant d'aller plus loin.

Or, le conseil, sur la proposition des deux mêmes conseillers a maintenu la proposition qui fut réadoptée sous le no 78-758 et dans les mêmes conditions, soit par quatre voix contre trois, les trois élus contre étant le maire, Gilles Desrosiers et les conseillers Conrad Blain et René Sorel.

Il se présente donc maintenant la situation suivante: la firme Migué, Morin, Dupuis et Associés se trouve investie du mandat de mener une étude sur la capacité de l'usine de filtration, capacité déterminée de 3.000.000 de gallons impériaux par jour lorsqu'elle tourne à pleine capacité si on en croit les allégations de ceux qui suivent ses opérations de près.

Ce nouveau mandat est d'ailleurs donné sans que soit annulé celui de la firme André H. Lalonde et Associés, donné en date du 5 juin 1978 selon une résolution proposée par M. René Sorel appuyé de M. Conrad Blain avec un seul opposant, M. Georges Roy, proposition qui se lit ainsi: "que les services de la firme d'ingénieurs-conseils André H. Lalonde et Associés soient retenus pour faire la préparation des plans, estimation et surveillance des travaux compris dans l'avant-projet déposé au conseil en décembre

1977 et dont le conseil décidera de faire exécuter."

Il faut comprendre à ce stade que le conseil ayant le premier mot dans les décisions importantes peut faire exécuter tout ou une partie du projet tel que présenté par l'ingénieur-conseil, selon les besoins réels de la population en alimentation en eau potable.

On se retrouve donc avec deux firmes d'ingénieurs-conseils ayant des mandats concernant l'usine de filtration de Farnham: l'une doit déterminer les besoins de la ville en eau et déterminer les moyens à prendre pour combler ces besoins, l'autre, qui a déjà fait un rapport en ce sens en mars 1976, a mandat de préparer des plans pour apporter des modifications et exécuter un agrandissement...

Cette situation inusitée semble être le motif de l'emploi du veto par le maire de Farnham et on est en droit de se demander quel sera le prochain acte du conseil municipal de Farnham puisque le dossier mené par André H. Lalonde et Associés a franchi différentes étapes importantes au cours de cette dernière année.

En effet, après son étude remise au conseil le 3 mars 1976, M. André H. Lalonde a été prié de préparer un avant-projet d'amélioration et d'agrandissement de l'usine. Un premier rapport était remis au conseil en novembre 1977 qui déterminait un certain nombre de travaux au coût de \$1.394.000 mais n'élevait cependant pas la capacité de filtration à plus de 3.000.000 de gallons par jour.

Prévoyant une demande plus intense avec l'arrivée de nouvelles industries et plus particulièrement avec l'arrivée de Métallurgie Farnham, le conseil demandait à son ingénieur de reprendre son travail et de lui présenter un avant projet portant la capacité de l'usine à 4.500.000 gallons d'eau par jour, ce qui fut fait et transmis tant au conseil municipal qu'au service de protection de l'environnement, le 19 décembre 1978.

Cet avant-projet estimait que le coût des travaux à envisager pourrait s'élever à \$1.822.900 et la facture qui l'accompagnait et qui couvrirait l'ensemble des études préliminaires et celles de l'avant-projet s'élevait à \$20.000 (comportant le coût d'une maquette ayant servi aux expériences en laboratoire des ingénieurs).

La précipitation constatée à la fin de l'année 1978 pour

présenter l'avant-projet à Québec s'explique par le fait que dès le 31 décembre les demandes de subvention dans le cadre du programme liquidation n'étaient plus recevables. Or, le 19 janvier, grâce à la hâte montrée par les intéressés, la direction générale de l'administration financière des Affaires municipales accusait réception du dossier et confirmait que la demande de Farnham serait prise en considération et que la municipalité serait informée par la suite des possibilités de son admissibilité à l'intérieur de ce programme. (dossier 102233)

Jusqu'au 15 mai, on ne semble plus se soucier de ce problème d'alimentation en eau potable à la table du conseil de Farnham, jusqu'à ce que le conseiller René Sorel, président de la Commission échevinale de l'aqueduc propose que la cité approuve le dossier présenté par M. Lalonde dans son avant-projet et l'autorise à poursuivre les démarches à Québec.

N'ayant personne pour soutenir sa motion, M. Sorel la voit rejeter alors que la riposte arrive par une proposition de M. Roy appuyé, lui, par M. Audette et demandant que M. Jean Riel (de la firme Migué, Morin, Dupuis et Associés) soit mandaté pour vérifier les plans préliminaires et autres documents concernant les améliorations et l'agrandissement de l'usine.

Cette proposition est adoptée sur division, les conseillers Sorel et Blain votant contre. Toutefois elle sera rescindée le 5 juin, M. Roy votant contre cette fois-ci (il s'agit là des résolutions 78-333 et 78-370).

C'est aussi le 5 juin que le conseiller René Sorel, appuyé de Gérard Pion fera adopter une résolution approuvant l'avant-projet de M. Lalonde et que demande sera faite à cette firme de transmettre les plans aux Services de protection de l'environnement pour approbation. C'est aussi à cette date que la firme de M. Lalonde est retenue pour mener à bien la réalisation du projet.

Et le dossier, une fois de plus poursuit son chemin jusqu'au 27 septembre, alors que la direction générale de l'environnement urbain avise la ville de sa position dans ce dossier portant le no 2000-T-4 et reconnaissant un "accord de principe à l'agrandissement de l'usine de filtration et affirmant qu'elle est disposée à recommander au directeur des services de protection de l'environnement l'autorisation de tout projet proposant des travaux conformes aux documents faisant l'objet du présent accord de principe".

Ce qui comprend, comme le stipule la missive signée par l'ingénieur du ministère, M. A. Chamberland:

-la transformation des quatre décanteurs statiques existants ou dynamiques munis de tubes de décantation inclinés de 60 degrés par rapport à l'horizontal.

-l'aménagement de quatre bassins de floculation en tête des décanteurs, la rétention minimale dans les bassins de floculation sera de 30 minutes au débit de "désign".

-la construction d'une nouvelle unité de traitement d'une capacité de 1.5MOIJ comprenant deux bassins de flo-

culation, deux bassins de décantation et deux filtres multicouches.

-l'installation d'un système d'ozonation d'une capacité de 66.5 litres d'ozone par jour.

-l'aménagement d'un entrepôt de chlore et d'une chambre de chloration isolés et séparés.

-la construction d'un réservoir d'une capacité de 900.000 GI à côté de l'usine. Le réservoir sera divisé en différents compartiments séparés pour faciliter l'entretien et le nettoyage de ces bassins.

-le nettoyage de la prise d'eau, l'usine agrandie aura une capacité de 4.5 millions de gallons impériaux par jour.

Après avoir scruté le dossier, les ingénieurs responsables de la protection de l'environnement, à Québec, estiment qu'il n'y a rien de superflu dans la proposition de M. Lalonde, compte-tenu de la dégradation de la rivière Yamaska d'où l'eau est tirée pour, après traitement, être distribuée aux usagers de Farnham. Présentement et malgré tous les soins qui lui sont donnés l'eau du robinet contient encore des virus que seule l'ozonation semble être en mesure de détruire totalement tout en enlevant le goût et les odeurs désagréables que l'eau peut avoir en certaines saisons.

Et le directeur général signant l'accord de principe tient à préciser aux édiles: "Cet accord de principe est valable compte tenu des données et des normes que nous possédons à l'heure actuelle. Tout changement important à ces données ou à ces normes pourrait amener des modifications à cet accord".

Quand on sait que cet accord peut dépendre l'étude du dossier par le service de l'administration financière et l'obtention d'une subvention, on se demande quelle sera l'influence des dernières décisions du conseil sur les services du ministère des Affaires municipales, dont le responsable serait à la veille de déterminer dans quelle mesure ses services escomptent aider les contribuables de Farnham à se mieux équiper.



Elections chez les assureurs-vie

L'Association des assureurs-vie de Granby-St-Hyacinthe procédait à l'élection d'un nouveau bureau de direction, au cours de son assemblée générale annuelle. Première rangée, de gauche à droite, M. Ferdinand Savigneau, président du comité des résolutions, M. Paul Forand, AVA, président du comité de déontologie, Arlette R. Beaupré, secrétaire de l'Association, M. Serge Ulrich, AVA, président, M. Jean-Paul Lussier, AVA, vice-président, M. Normand Boulay, responsable du comité des présences. Deuxième rangée, M. Denis Belval, AVA, directeur, M. Aimé Beauregard, président du comité de la publicité, M. Jean-Louis Brail, AVA, président du comité des programmes, M. Jacques Ledoux, président du comité des bulletins, et M. Yves Roy, AVA. Etant absents au moment de la photo MM. Serge Racine, Réjean Bernard et Pierre Dumais.



15 ans de dévouement

M. Jean-Roch Michel, AVA, de St-Césaire, a été honoré de façon particulière à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association des assureurs-vie de Granby-St-Hyacinthe. Pour souligner ses 15 ans de dévouement dans l'assurance-vie, un trophée lui a été remis par M. Jean-Guy Beaulieu.

Si... ou OXFAM

NOMINATION A LA COOPERATIVE AGRICOLE DE GRANBY



M. Roger Bourgault

Le directeur général, M. Raynald Giroux, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Roger Bourgault au poste de Directeur des Ressources Humaines pour l'ensemble de la C.A.G. et de sa filiale Québec-Lait Inc. Monsieur Bourgault était auparavant Directeur du Personnel de la filiale Québec-Lait Inc.

BAR AU VIEUX SHEFFORD VOUS PRESENTE L'ORCHESTRE "TRI-O"

Jazz-Blues-Disco-Western, etc.

Tous les joudis, vendredis et samedis soir

POUR UNE SOIREE DE DETENTE ET PLAISIR

ENEZ AU

BAR AU VIEUX SHEFFORD

534-2570

871, rue SHEFFORD, BROMONT

ENTRE NOUS Marie Robert

LORSQUE VOUS SOUFFREZ DE MALAISES DUS AUX GAZ, prenez les comprimés OVOI. 80 mg à concentration plus forte et à effet rapide. Les comprimés OVOI. 80 mg sont des comprimés croquables, aromatisés à la menthe qui dissolvent rapidement les gaz emprisonnés dans l'estomac, causes de la flatulence et du ballonnement. Alors, si les gaz vous incommode parfois, parce que vous avez trop mangé, trop mangé trop rapidement, ou encore mangé trop de mets épicés, rappelez-vous que les comprimés OVOI. 80 mg (et les comprimés à concentration normale OVOI. 40 mg) sont les seuls produits mis sur le marché en vue du soulagement des malaises dus aux gaz. Si les symptômes persistent, nous vous conseillons, comme c'est le cas pour tout médicament, de consulter votre médecin.

VOUS RECEVEZ POUR LES FÊTES? Voici une recette de hors d'oeuvre que l'on peut préparer à l'avance et garder congelé jusqu'au moment de les servir. 3 tasses de mélange Tea-Bisk. 1 lb de chou, 1 saucisse; 1 lb de fromage râpé, tort. 1 oignon haché; sel et poivre; 3/4 de tasse de lait. Faire légèrement revenir la chair à saucisse et l'oignon; l'ajouter au mélange Tea-Bisk avec le fromage. Bien mélanger, ajouter le lait. Faire des boulettes. Congeler. Faire cuire 10 à 15 minutes à 450°.

MALTEVOI-12: TONIQUE FORTIFIÉ CONTENANT DES VITAMINES ET DU FER. Maltevol-12 contient 8 vitamines essentielles et du fer dans un excipient de sherry. Il contient des vitamines A, B, de la riboflavine et de la niacinamide, facteurs reconnus du maintien d'une bonne santé; de la vitamine D, facteur de la croissance normale et du maintien de dents et d'os sains. Il contient également du fer qui empêche l'anémie ferriprive, et de la vitamine E. Maltevol-12 contenant des vitamines et du fer est en vente dans les pharmacies seulement.

NOIX AU CURRY. 1/4 tasse d'huile; 1 c. à soupe de curry en poudre; 1 c. à soupe de sauce Worcestershire; 1/2 c. à thé de poivre de cayenne; 2 tasses de noix assorties, décortiquées. Mélanger l'huile, le curry, la sauce Worcestershire dans une poêle. Faire chauffer jusqu'à ce que le mélange soit très chaud. Incorporer les noix en tournant jusqu'à ce qu'elles soient bien enrobées. Verser dans un plat allant au four, tapissé de papier brun. Faire cuire environ 10 minutes à 300°, jusqu'à ce que les noix soient croustillantes.

RONSON MET FIN AU GASPILLAGE CAUSÉ PAR LES BRIQUETS JETABLES. C'est avec plaisir que je vous Ronson Products of Canada aller de pair avec la société actuelle et s'indigner du gaspillage causé par les produits non réutilisables. Ronson, le chef de file de l'industrie des briquets, a réussi à mettre au point une variante du briquet jetable, le nouveau briquet régarissable, le Refil-a-Lite. Ce joli petit briquet à été fabriqué pour durer des années et une recharge de gaz devrait couvrir les besoins annuels d'un fumeur moyen. Le prix de vente suggéré au détail de cette variante stylée du briquet jetable est de \$4.49... aussi en offrant à tous un Refil-a-Lite Ronson, vous offrirez de bons moments.

MOTEL BERNARD

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

MAUDER SUMMER

Stripteaseuse

SPECTACLE

Joué - Vendredi - Samedi

9h.30 - 12h.30 - 1h.30 a.m.

Danseuses topless

1h. p.m. à la fermeture

Woolco

CORRECTION

Dans la réclame "Woolco vous fait économiser" parue dans ce quotidien de samedi dernier, nous aurions dû lire:

CARTOUCHES "Windfield" de calibre 12.

Boîte de 25.

la boîte 297

Toutes nos excuses pour ce contretemps

Cinéma LES GALERIES DE GRANBY

40-74 EVANGELINE 378-4623

14 ANS

QUI avait intérêt à tuer le champion de football et la petite putain

DÉCOUVREZ l'auteur du crime des JEAN PAUL BELMONDO

LE CORPS DE MON ENNEMI

2e FILM "MACHINES A TUER" couleur

Horaires: 1er film Dim: 5.05 - Sam: 9.00

2e film Dim: 3.20 - Sem: 7.15

DES DEMAIN CINEMA 1

2 FILMS VERSION ANGLAISE

FOR ALL

ROBBY BENSON IN ONE ON ONE

The story of a winner.

AND

Evel Knievel in his first dramatic movie role.

1er film Dim: 2.15 - Sem: 6.00 - 9.35

2e film Dim: 12.20 - 4.05 - Sem: 7.45

DES DEMAIN CINEMA 2

18 ANS Adultes

TOUT NOUVEAU L'EROTISME à son MEILLEUR

Mes nuits avec Susan, Olga, Albert...

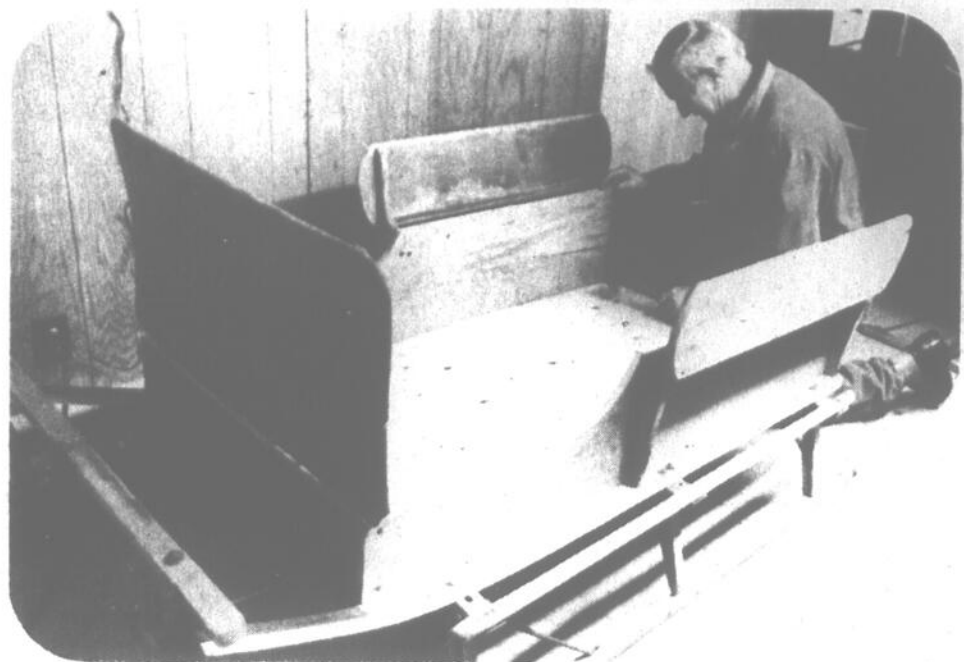
les FURIES

INTIMITE PASSIONNEE INTRODUCTIONS

1er film Dim: 12.30 - 3.30 - Sem: 6.30 - 9.30

2e film Dim: 2.00 - 5.00 - Sem: 8.00

DES DEMAIN CINEMA 3



Atelier de décapage à Roxton Pond

Un projet original!

Une expérience originale vient d'être mise sur pied à Roxton Pond, avec la création d'un atelier, provisoire pour le moment, de décapage de meubles.

Ce projet, qui a débuté le 6 novembre, s'inscrit dans le cadre du programme "Canada au travail" à une durée prévue de 18 semaines et doit prendre fin le 16 mars.

Le promoteur de ce projet est la municipalité de Ste-Prudentienne alors que M. Armand Gince agit à titre de directeur et doit surveiller le travail de trois autres personnes.

Au cours de notre visite au local abritant ce projet, dans le 1er rang à Roxton Pond, M. Gince a précisé que l'objectif principal de ce projet est d'offrir à la population défavorisée de la région la possibilité de rénover ou réparer des vieux meubles, des chaussures ou aussi des autres objets fabriqués en cuir.

Dans ce contexte, la clientèle principalement visée se situe chez les personnes âgées ou handicapées, qui moyennant un léger coût qui servira à payer le matériel et l'équipement, pourront faire rénover les

diverses sortes d'objets dont il a été question plus tôt.

M. Gince a également mentionné qu'il sera possible d'aller quérir chez les personnes concernées les meubles devant être réparés lorsque celles-ci ne disposent pas d'un moyen de locomotion. Toutefois, un montant sera exigé afin de faire face aux dépenses du véhicule utilisé et les personnes intéressées devront composer le numéro suivant: 372-5988.

M. Gince, un solide gaillard au début de la soixan-

taine, signale qu'il est difficile à cet âge de se trouver un emploi et fait notamment remarquer qu'un responsable d'entreprise, de trente ans son cadet, lui a déclaré; que l'industrie n'était pas un hospice.

Il poursuit en alléguant qu'il ne faut pas, à l'approche de la retraite, se retrouver sans aucun travail ou sans aucun loisir puisque cette oisiveté risque d'être plus nocive physiquement ou psychologiquement que le travail.

M. Gince raconte aussi qu'il s'intéresse depuis de

nombreuses années au travail sur le bois et que ce goût naturel l'a amené à prendre part à ce projet. Il rappelle que deux autres participants sont également dans la soixantaine et possèdent une bonne expérience dans ce domaine.

M. Gince conclut en mentionnant qu'il est content que ce projet permette à quelques personnes d'avoir un emploi stable pour un certain laps de temps et a dit espérer que ce projet puisse être prolongé, de façon à assurer à long terme la permanence de l'atelier.

(Photo C-Line Jobin)
Lorsque le travail se fera plus rare, il sera toujours possible d'oeuvrer à la réfection d'objets tels que cette carriole qui a près d'un siècle d'histoire derrière elle.

Carrières et Professions

372-5433

Représentants (es) demandés (es)

Voulez-vous gagner de \$15,000 à \$25,000 cette année et plus dans les années futures? Dû à sa nouvelle expansion nous avons besoin de 5 représentants supplémentaires pour Granby et la région.

Qualifications: Etre âgé de 18 ans et plus.
Ambitieux et de bonne santé.
Posséder une automobile.
Avoir un certificat de Secondaire V ou l'équivalent.
Etre disponible immédiatement.

Si vous vous qualifiez, nous vous garantissons un cours de 15 jours aux frais de la Compagnie.

Les opportunités d'avancement sont illimitées et rapides selon votre habileté. Passez à l'action immédiatement pour assurer votre futur.

Appelez à 375-2166

DISTRIBUTEURS DEMANDES TRES BELLE OPPORTUNITE

PRODUIT EXCLUSIF

OUVERTURE IMMEDIATE DISPONIBLE
DANS GRANBY & SES REGIONS

QUALITE REQUISES:

- EXPERIENCE DANS LA VENTE DIRECTE
- AMBITIEUX, DOIT ETRE POSITIF, DESIREUX D'AVOIR SON PROPRE COMMERCE.
- DOIT ETRE UN MENEUR D'HOMMES ET ACCEPTER LE DEFI.

EN RETOUR:

- DES REVENUS TRES IMPORTANTS AVEC UN PRODUIT REVOLUTIONNAIRE ET AVANT-GARDISTE.

POUR UNE ENTREVUE PERSONNELLE ET CONFIDENTIELLE:

ECRIVEZ-NOUS ET FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE DEMANDE A:

DISTRIBUTEUR PAUL-RAY INC.
136 BOUL. L'ORMIERE
NEUFCHATEL, QUE.

G2C 1C2
NOUS VOUS RETOURNERONS LES INFORMATIONS REQUISES.
P.S.: CETTE DEMANDE SERA TENUE STRICTEMENT CONFIDENTIELLE.

LA CITE DE FARNHAM

est à la recherche d'un jeune homme énergique voulant faire carrière comme POLICIER MUNICIPAL.

Nombreux avantages sociaux et une nouvelle convention de travail sous peu

Les candidats intéressés devraient être: majeurs, citoyens canadiens, bilingues, détenteurs d'un certificat de réussite de sec. V (5).

Une préséance sera accordée aux intéressés ayant complété stage, formation à L.I.P.Q.

Les postulants feront parvenir leur curriculum vitae au:

Poste de Police de Farnham
475 Hôtel de Ville
Farnham, P.Q.

Signé: Michel Massé
chef de police

OCCASION EXCEPTIONNELLE D'EMPLOI DANS LE DOMAINE DE LA VENTE

Si vous êtes une personne avec un désir ardent de réussir, la volonté de travailler fort et d'acquérir les connaissances qui sont à la base d'une carrière professionnelle, l'entrepreneur et le désir de vous rendre utile, nous pouvons vous offrir un poste dans une entreprise qui fait des pas de géant.

Une formation de premier choix, revenu de \$15,000.00 à \$18,000.00, possibilité de promotion extraordinaire, fonds de pension, etc.

Nous exigeons auto, un sec. IV ou plus, bons antécédents. Vous prenez un rendez-vous avec

GERARD ST-LAURENT
de 1 hre p.m. à 8 hres p.m.
295-2137

SPECIALISTE EN SCIE À RUBAN

Spear & Jackson, manufacturier de scie possédant le plus d'expérience au monde s'infilte depuis quelque temps déjà, dans le marché de l'est du pays. Suite aux très grands succès que nous connaissons présentement dans ce domaine, nous désirons maintenant fabriquer certains de nos produits au Québec.

Par conséquent, nous recherchons pour emploi immédiat:

1. Une personne d'expérience dans la fabrication et réparation de scies à ruban large, pour prendre charge et opérer notre atelier.
2. Batteurs/Soudeurs/Ajusteurs—pour compléter l'équipe

Offrons en retour de très bons salaires, et un groupe de bénéfice marginaux des plus avantageux.

S'il vous plaît, nous soumettre votre résumé par courrier ou en personne à

Spear & Jackson

Spear & Jackson (Canada) Ltd. Ltée

8104A Route Trans Canada, Voie d'Accès Sud,
Ville St. Laurent, Québec H4S 1M5
Tel: (514) 337-7130

Corporation du Centre d'Accueil d'Acton Vale

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: **CHEF CUISINIER**

(Centre d'accueil pour personnes âgées - 80 lits)

TACHE: Responsable sous l'autorité du Directeur Général de l'élaboration des menus, de l'appât et de la cuisson des aliments, de l'acheminement des repas et collations aux endroits appropriés, du lavage de la vaisselle et de ce qui est nécessaire au service de l'alimentation. Il sera de plus responsable des achats et du contrôle des denrées.

Exigences: Détenir un diplôme d'une institution reconnue, avoir un minimum de deux années d'expérience dans un poste similaire

Salaires: Selon politiques du MAS

Faire parvenir curriculum vitae pour le 20 décembre à:

Directeur Général,
Centre d'Accueil,
C.P. 850,
Acton Vale, Qué.
JOH 1A0

Corporation du Centre d'Accueil d'Acton Vale

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Directrice des soins de santé et d'assistance.
(Centre d'accueil pour personnes âgées - 80 lits)

TACHE: Responsable sous l'autorité du Directeur Général de l'évaluation et de la coordination des soins aux personnes hébergées, du contrôle des médicaments, de la discipline, de l'évaluation et de la répartition du personnel de son service en fonction des besoins quotidiens.

EXIGENCES: Détenir un diplôme d'une institution reconnue. Formation universitaire. Membre de l'O.I.I.Q. Minimum de trois années d'expérience dans un poste similaire

SALAIRES: Selon politiques du MAS. Faire parvenir curriculum vitae pour le 20 décembre à:

Directeur Général,
Centre d'Accueil,
C.P. 850,
Acton Vale, Qué.
JOH 1A0

Invitation

Monsieur Rosaire Massé

Président de

ARMOIRES GRANBY Inc.

a le plaisir de vous inviter à la

Présentation de son nouveau

modèle en érable

le 30 novembre à compter de 18 heures

et le 1er décembre toute la journée

Nous vous invitons

à profiter de l'occasion

pour visiter notre centre de coupe

de dessus de comptoirs moulés Bélanger

au 560, rue Guy Granby

PARTICIPEZ
AU TIRAGE
D'UN LAVE-VAISSELLE
à 385.

NOM:
ADRESSE:
VILLE:
TÉL.:
Apportez ce coupon lors de votre visite
et déposez-le dans la boîte spéciale

COUPON

Le prix du pain grimpera d'au moins sept cents en janvier

OTTAWA (PC) — Le coût d'une miche de pain sera haussé d'au moins sept cents en janvier, suite à l'abolition d'une subvention fédérale à la consommation.

C'est ce qu'affirmait mercredi l'Association des Boulangers et Consommateurs, mettant ainsi en doute la déclaration faite la veille par le ministre Otto Lang, responsable de la Commission canadienne du Blé, qui prétendait que la miche de pain serait augmenté de cinq cents.

Les boulangers ont affirmé que cette hausse pourrait même atteindre 10 cents d'ici l'été prochain.

Un porte-parole des boulangers a précisé que le prix de la miche de pain devait augmenter de trois à cinq cents en 1979 à cause de la hausse des salaires et des coûts de production et que l'abolition de la subvention fédérale devra en plus être reflétée aux consommateurs.

Campagne référendaire

Les partisans du fédéralisme renouvelé seront les plus visés

QUEBEC (PC) — Pour remporter le prochain référendum, le Parti québécois devra surtout faire porter ses efforts sur les partisans d'un fédéralisme renouvelé, c'est-à-dire les "indécis".

C'est là l'objectif proposé par le Comité national du référendum du Parti québécois aux militants du parti dans un document intitulé "manuel d'action politique 1978-1979", dont le quotidien Le Soleil a obtenu une copie.

S'appuyant sur les résultats d'un sondage effectué par la société Radio-Canada en juin dernier, les auteurs de ce document, rédigé au mois de septembre, considèrent comme "une certitude quasi mathématique" qu'un minimum de 30 pour cent des électeurs sont déjà acquis à la souveraineté-association.

Le même sondage révélait que 44 pour cent des électeurs étaient en faveur d'un fédéralisme renouvelé, alors que seulement 17 pour cent se déclaraient partisans du statu quo.

Selon le document du comité national, c'est donc parmi ces partisans du fédéralisme renouvelé, ces "indécis" que le PQ doit aller chercher les 21 pour cent de votes qu'il lui manque pour gagner le référendum.

Après avoir rappelé que les indécis ont majoritairement voté pour le PQ aux dernières élections de 1976, le document explique que les indécis, "tout en n'étant pas encore sympathisants, ne sont pas contre nous, ils sont perméables à notre message, ils sont parlables".

Aussi, souligne-t-on, l'effort des militants ne doit-il porter ni sur les sympathisants, qu'on considère comme gagnés d'avance, ni sur les tenants du statu quo, qui sont "soit des gens imperméables à notre programme ou trop difficiles à convaincre".

L'Alberta offre son gaz naturel en spécial...

OTTAWA (PC) — De manière à ouvrir de nouveaux marchés à l'est, l'Alberta consent à offrir son gaz naturel, pour une période limitée, à un prix inférieur à celui fixé pour les marchés existants.

C'est ce qu'a annoncé mercredi à Ottawa le ministre fédéral de l'Energie, M. Alastair Gillespie, à l'occasion de la conférence des premiers ministres sur l'économie.

L'entente de principe à laquelle en sont venus les gouvernements fédéral et albertain prévoit qu'un prix dit "incitatif" sera offert pour le gaz naturel destiné aux nouveaux marchés situés à l'est de l'Alberta.

M. Gillespie a précisé que cette entente s'inscrit dans le sens des propos du premier ministre Trudeau, qui, la veille, a invité les provinces à s'engager à investir les fonds nécessaires pour bâtir l'infrastructure permettant notamment l'expansion du marché du gaz naturel dans les provinces de l'est.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a rappelé par ailleurs qu'un comité interprovincial Québec-Alberta a été formé pour permettre la consommation au Québec du gaz albertain.

Deux projets de construction de pipe-line devant acheminer le gaz naturel à travers le Québec et les Maritimes ont déjà été soumis à l'Office national de l'énergie.

Par ailleurs, le ministre Gillespie a souligné que l'expansion des marchés du gaz naturel nécessite certains pré-requis, soit:

- l'uniformisation du régime fiscal pour le marché du gaz et des produits pétroliers;
- la diminution des surplus de carburants lourds au moyen de rationalisation des raffineries et par l'exportation des produits pétroliers;
- un changement d'attitude à l'endroit de l'utilisation du gaz que les gouvernements devront encourager;
- une réglementation plus souple en faveur des distributeurs de gaz.

PHARMA-PLUS D'ESCOMPTES

LOUIS ABDALLA

M. Louis Abdalla, propriétaire

Aussi:
28, Child
Coaticook

338, rue St-Jacques

PLAZA GRANBY

Granby

372-4447-48

Aussi:
Galeries
4 saisons
Sherbrooke



Vous désirez faire plaisir à une dame, offrez-lui un parfum, une cologne de prestige, un ensemble-cadeau des plus importants fabricants de produits de beauté. Votre choix sera facilité par les conseils que les spécialistes de nos comptoirs vous prodigueront.

N.B.: Nous serons à votre disposition pour vos achats de dernière minute les dimanche 24 et 31 décembre.

Pour elle, Pour lui,

Messieurs, pour Noël, offrez à votre amour un parfum de prestige qui n'a d'égal que son regard. Mesdames, offrez-lui un parfum personnel qui rehaussera sa personnalité.

Pierre Cardin
Caliste Hermin
Christian Dior
Joyes St. Laurent
Nina Ricci
Je Reviens North
Mme Rochas
Femme
Caïon
Chanel
Cardin Femme
Equipage
Paco Rabanne
Eau Sauvage
Faberge
Lanvin
Labochard
Smitty
Langkui
Coty
Charlie

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

De 10 h. a.m.
à 8 h. p.m.



Voyez nos

PRIX SPECIAUX

sur cartes-souhaits, papier-d'emballage et menus articles pour le temps des Fêtes

LIVRAISON GRATUITE

Ouvert du lundi au samedi de 9h a.m. à 10h p.m.
Aussi tous les dimanches de 10h a.m. à 8h p.m.

PLAZA GRANBY

338, rue ST-JACQUES

PARTICIPEZ À LA PROMOTION

TIRAGE DE JOUETS POUR ENFANTS
VALEUR TOTALE DE \$1,000.00

Le PÈRE NOËL remettra aux enfants qui le visiteront un coupon de participation leur donnant droit au tirage des jouets. SEULEMENT les coupons ayant le portrait du PÈRE NOËL seront valides pour le tirage et qui auront été déposés dans la boîte désignée pour le tirage des jouets.

TIRAGE DE 40 BONS D'ACHAT DE \$25.
VALEUR TOTALE DE \$1,000.00

Tout achat chez les marchands de la Plaza Granby vous donne droit à un coupon de participation.

Déposez vos coupons de participation dans la boîte désignée à ce tirage. Les tirages débuteront le 2 décembre.

Nouveau numéro de téléphone:

372-4447

GASTON AUCLAIR MEUBLES

SERVICE - QUALITE - BAS PRIX



MERCI!

C'est avec beaucoup de joie que notre entreprise a célébré son 2e anniversaire d'ouverture.

Notre clientèle toujours grandissante nous a épaulé depuis les tout débuts et nous les remercions de tout coeur. Notre 3ème année commence et nous serons 3 fois plus attentifs à notre clientèle.

BIENVENUE!

Participez au tirage de Noël avec tout achat

263-6193 — LIVRAISON GRATUITE
174 PRINCIPALE — ADAMSVILLE
NOUS SOMMES OUVERT LES LUNDIS



**SPECIALISTE CANADIEN DANS LES
CHAUSSURES POUR ENFANTS**

Beaucoup d'autres modèles en magasin



Nous continuons à suivre la correction du pied de l'enfant suivant son besoin.

3/E & 5/E
Spéciaux



Bottines lacées jusqu'aux orteilles

GÉRARD POTVIN

Spécialiste chaussures Bonnie Stuart

Ajustement complet Chaussures correctives
Empreinte de pieds Prix modiques

30, JOHNSON 372-5292 GRANBY



Pour vous, messieurs et jeunes hommes, une vaste assortment d'imperméables et de manteaux demi-saison sont à votre portée.

Tout pour l'homme élégant.

LE PLUS VASTE
DÉPARTEMENT D'HABITS
"PRETS-A-PORTER"
EN VILLE

Altérations gratuites



**Mercerie
JOS LAMOUREUX**

"Le Centre du Pantalon et du Cuir"

STATIONNEMENT FACILE

149 LAURIER — GRANBY — 372-8243



Richard St-Onge
co-propriétaire



Laurent Barré
co-propriétaire

LES BICYCLES ST-ONGE

articles de sport

378-5353

44, rue St-Charles Sud, Granby

Bicyclettes: CCM - EMPIRE - SEKINE

Patins et Equipement de hockey

Aiguillage de patins 75°

Raquettes et mocassins Mauricienne

Equipement de Ski de Fond

SPECIAUX

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

Ski, fixation Korsman en métal, Bot-
tines, Bâtons et ajustement.

\$85.95

MOCASSINS MAURICIENNE

Quantités limitées

\$20.00

Galeries
de
COWANSVILLE
(2e plancher)

263-6565

Au Filon d'Or

SPECIALS INCOMPARABLES EN OR 10K

JUSTE A TEMPS POUR LA
PERIODE DES FETES

(Quantité limitée)



**CORNE
D'ABONDANCE**
Or - 10 kt
295



NEFERTITI
Or - 10 kt
Spécial
1395



**MARRIAGE
ENCOUNTER**
Or - 10 kt
Spécial
2995

**POMME avec
pierre**
Or - 10kt
795

ROSE
Or - 10 kt
Spécial
1895

NOMBREUX SPECIAUX

Chaîne de cou 15" 1495

Bracelet 7" 895

Jonc 7 jours 1995

Boucles d'oreilles 1495

**PERCAGE
D'OREILLES**

Spécial 495

• EVALUATION DE BIJOUX

• PHOTOGRAPHIE DE BIJOUX

• REPARATION

**AUSSI DEPOSITAIRE
DES MONTRES**

Seiko - Bulova

Caravel - Cardinal

Galeries
du
CENTRE
ST-JEAN

347-7151

CONCOURS DU PÈRE NOEL

Du 23 novembre
au 19 décembre

\$50⁰⁰ en argent
chaque semaine

Les signataires des deux
premières lettres
parmi les 10 lettres
pigées au sort
gagneront la somme
de \$25.00 chacun et les
10 lettres
de chaque semaine
seront accumulées
pour le tirage du
22 décembre 1978.

Découvrez les pères Noël dans les annonces
de cette page, conservez vos réponses, un
coupon-réponse sera publié le samedi.

La Voix de l'Est

Les employés de la Voix de l'Est
et leur famille immédiate ne
sont pas éligibles à ce concours



A la fin du
concours

**GAGNEZ
1er PRIX**

un bas de Noël
GÉANT
valeur
\$150⁰⁰

2e PRIX
\$50⁰⁰
en argent

MERCERIE

LE BARON



Galeries de Cowansville

2e plancher — COWANSVILLE

POUR VOS CADEAUX DE NOEL

Vaste choix de **CHANDAILS,
CHEMISES, PANTALONS, GILETS,
ROBES DE CHAMBRE DERNIER CRI!**

avec l'achat d'un **HABIT**
recevez

GRATUITEMENT
UNE CHEMISE ET UNE CRAVATE

LOT de GILETS en VELOURS
Toutes grandeurs

\$19⁹⁵

**TOUTES LES CHEMISES
EN FLANELLE**

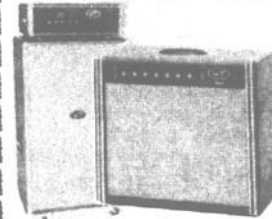
EN SPÉCIAL

\$15⁰⁰

Les habits sur mesure doivent être commandés
pour le 4 déc. pour livraison AVANT NOEL.

**POUR LES FÊTES, PROFITEZ
DE NOTRE
GRAND SPÉCIAL**

25% de réduction sur les
amplificateurs V.T.
(faits au Canada)



Orgues THOMAS

Spécial

à partir de

\$1395.

Rég. à partir

de \$2000.

D'autres spéciaux en magasin

Venez me rencontrer pour des conseils sur un
bon achat. Professeur depuis 20 ans, je vous
garantis satisfaction. Plan mise de côté, finan-
cement facile - Visa ou Master Charge

ANDRÉ ROBERT prop.

Permis no.
419504
(min. éduc.)

Galipeau
musique

GALERIES de COWANSVILLE - 2e PLANCHER
263-0991

**CONCOURS
DE DANSE**

DISCO-BAR

LE COCHON ROUGE

Tous les jeudis soir

*Prix de \$300. aux gagnants de la finale

*Prix d'une valeur de \$100. de Boutique Sacha

CROQUE-MODE

Tous les **VENDREDIS SOIR**, les derniers cris
de la mode au son de la musique Disco
Nombreux prix de présence

SAMEDI SOIR

"FUNKY PARTY"

Démonstration de danse par des
artistes noirs

DIMANCHE

SUPER-DISCO

INVITATION SPÉCIALE

Comptoir à salade tous les
dimanches à l'**Auvergne**

SPECIAL DES FÊTES



TV COULEUR 14"

modèle
WP3422

\$429⁰⁰

Garantie 1 an sur les pièces, 2 ans sur tube
écran, 1 an sur la main-d'oeuvre

Quantité limitée



**WATERLOO
TÉLÉ-AUDIO**

539-3636

4950, Foster Waterloo

LES SPÉCIALISTES DE L'ELECTRONIQUE

CONCOURS

**PLAN DE MISE DE COTE
POUR NOEL**

*GAGNEZ le montant de votre mise de
côté (valeur jusqu'à \$100.00)

*TIRAGE le 16 décembre vers 8h.00
P.M. (avant la fermeture)

5 GAGANTS TIRES AU SORT

Magasinez tôt pour un meilleur choix

Evitez la cohue des fêtes



5303, rue FOSTER 539-2055 WATERLOO

FARNHAM TOYOTA

vous suggère
de **VOUS** faire ce cadeau
pour **NOEL**

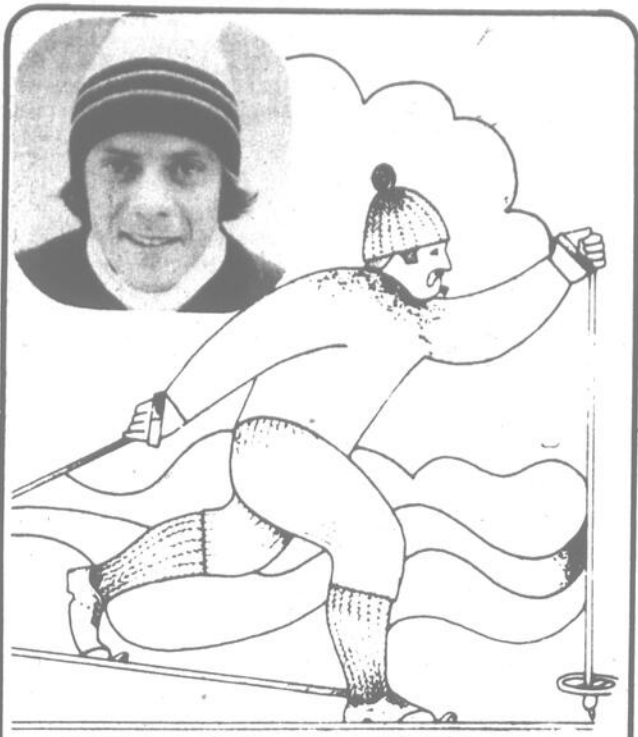


TOYOTA LAND CRUISER

Venez rencontrer ou
appelez 293-5363
Jean-Rock Lussier, rep.
ou Laurent Gagnon, prop.

FARNHAM TOYOTA

1180 est, Principale - Farnham



Avec Pierre Dugas, moniteur à Ski-Québec
le ski de fond

Cette semaine, nous touchons à un point très important: l'achat de chaussures de ski de fond. Elles sont de trois catégories:

1. Les chaussures de semi-randonnée: elles sont plus durables, conviennent aux skis de 50mm à 55mm. Cuir de préférence.

2. Les chaussures de course: elles sont plus légères, conviennent aux skis de 44mm à 50mm, sont de nylon et possèdent une grande étanchéité.

3. Les chaussures de randonnée plus hautes, aménagées de sorte que le talon soit fixé au ski par une fixation (harnais) pour la descente.

Quelques conseils

*Ne pas croire que plus la chaussure est haute, plus elle est confortable, chaude et que son contrôle est supérieur.

*Souvent, les manufacturiers ajoutent un collet de mousse qui ne permet pas l'infiltration de la neige. Ce collet n'ajoute aucun support mais garde toutefois le pied au sec.

*La chaussure dont le cuir monte au-dessus de la malléole: meilleur support, mais parfois plus inconfortable qu'une chaussure basse.

*Mieux vaut une chaussure basse de bonne qualité qu'une chaussure haute de mauvaise qualité.

*Une semelle trop molle en torsion latérale peut réduire l'action du support de l'empeigne (dessus du pied depuis le cou-du-pied jusqu'à la pointe).

*Semelles de polyuréthane injecté, moulé ou encollé à l'empeigne. Norme nordique de 75mm. Plaque de rétention des pointes de la fixation placée dans la semelle.

*Vous assurer que la chaussure vous fait bien pour ne pas mettre le martyr sur le dos du vendeur.

*Avoir dans l'esprit que vous aurez à les porter durant plusieurs heures. Les essayer avec des bas de la même grosseur que ceux utilisés en randonnée. Les ortels doivent être en mesure de bouger librement en hauteur et l'ensemble du pied doit être supporté.

*Faire sécher les chaussures doublées en peluche (peluche qui a tendance à se tasser à l'usage).

*Tenir compte de la fréquence d'utilisation.

*Une chaussure à prix modique indique qu'elle est moins robuste, moins durable et n'est pas économique car elle doit être renouvelée, plus souvent.

*Les chaussures de cuir ou de nylon sont préférables à celles en simili-cuir.

Quelques marques

Sur une quarantaine de marques de chaussures sur le marché québécois, je suggère les suivantes: Adidas, Alfa, Caber, Falk, Jette, Karhu, Munari, Norvik, Suveren, Trak.

En résumé, la chaussure doit protéger le pied du froid et de l'humidité et transmettre toutes les impulsions voulues du skieur à ses pieds.

Conditionnement physique pré-saison

Objectif de la semaine: réussir 15 milles de marche accélérée avec ses bâtons de ski de fond, en imitant le mouvement du skieur de fond.

Procédure: planifier trois ou quatre séances pour le faire. S'arrêter à chaque mille parcouru, se regrouper (en petit bonhomme) et exécuter cinq sauts en lançant les bras vers le haut.

Je vous propose donc pour les trois prochaines semaines la marche accélérée imitant le pas du skieur, de préférence au jogging, parce qu'il est plus efficace et représente mieux le mouvement du skieur de fond. Quelques recherches ont démontré certains aspects négatifs de la course à pied pratiquée par les non-entraînés. La marche rapide élimine, ou presque, l'absorption du choc provoquée par la rémombée du poids sur le pied avant lors de la course. Ainsi, et surtout ces temps-ci où les routes sont parfois glacées ou enneigées, la marche accélérée éliminera le risque de blessures aux articulations des genoux (surtout) et aux muscles et tendons des chevilles.

Donc pour trois semaines, planifiez dans votre programme trois séances (ou quatre) par semaine, d'une heure chacune pour marcher 15, 18 et 20 milles respectivement par semaine. Essayez de varier la vitesse de votre marche et choisissez un terrain approprié, soit un tiers de montée, un tiers de plat et un tiers de descente.

Pour résumer, marche rapide, grande foulée des jambes et utilisation des bâtons.

Ne montez pas sur vos skis cet hiver sans entraînement préparatoire.

A la semaine prochaine...

DETROIT (AP) — Le capitaine Dennis Hextall et le défenseur Terry Harper auraient joué leur dernier match avec les Red Wings, selon les propos même du gérant-général Ted Lindsay. Harper est présentement en stage avec la filiale des Wings à Kansas City dans la Ligue centrale, où il apprend le métier d'instructeur, cependant qu'Hextall est sur la liste des échanges.

Les deux vétérans n'ont pas accompagné l'équipe sur la côte Ouest, ayant été

remplacés par John Taft et Bjorne Skaare.

A Kansas City, Harper va jouer et travailler avec les jeunes joueurs question de se faire la main pour un poste éventuel d'instructeur avec les Wings.

A 35 ans, Hextall était capitaine des Wings depuis la saison dernière, après l'avoir été trois saisons au Minnesota, où il fut également leur meilleur pointeur.

Dans la Lnh depuis 1967, Hextall a d'abord joué avec les Rangers, puis Los Ange-

Lindsay lui-même aurait lancé la rumeur

Un adieu à Hextall et Harper?

les et les ex-Seals de la Californie, avant de jouer au Minnesota, en 1971, et Detroit, en 1976, amassant 16 buts et 33 aides, la saison dernière.

Louanges dangereuses
Chose étrange, l'instruc-

teur actuel des Wings, Bobby Kromm avait déclaré au début de cette saison qu'Hextall était fort défensivement, qu'il écouait bien les pénalités et qu'il excellait dans les mises au jeu importantes, ajoutant qu'il

faisait bien fait tout ce qu'on lui demandait.

De son côté, Harper était considéré le pilier défensif des Wings qui alignent plusieurs jeunes inexpérimentés.

Harper a joué 10 saisons à Montréal, avant d'être échangé aux Kings de Los Angeles, en 1972. On l'a cédé aux Wings en retour de Marcel Dionne, qui avait joué son option après trois saisons avec Detroit.

Selon Richard Griffin, les Expos vont dépenser plus

MONTREAL (PC) — Un porte-parole des Expos de Montréal a nié hier les rumeurs voulant que l'équipe de la Ligue nationale de baseball connaisse des difficultés financières. Il a mentionné que l'équipe allait même dépenser encore plus la saison prochaine pour le confort des amateurs.

"Nous avons eu une ré-

union jeudi dernier et nous y avons discuté tous les aspects de la question, a mentionné le relationniste Richard Griffin. Nous dépenserons de fortes sommes pour améliorer le stade. Si nous traversons une crise financière, c'est la dernière chose que l'on se permettrait."

Les Expos ont encaissé un déficit de plus d'un

million de dollars la saison dernière, mais cela à cause surtout des conditions économiques générales.

"Nous traversons la même crise que toute autre compagnie au Québec ou au Canada. Notre situation se compare à celle de toute autre compagnie. L'an prochain nous mettrons plus de couleurs dans le stade,

nous mettrons sur pied une brasserie où les gens pourront prendre un verre avant d'assister au match. Nous mettrons tout en oeuvre pour créer un esprit de camaraderie pour inciter les gens à revenir encore et encore au baseball".

Il a mentionné également que la demande de billets de saison est plus forte qu'à pareille date l'an dernier.

Bowman aime ça... quand c'est dur!

MONTREAL (PC) — Un match dur, exténuant certes, mais un genre de match que l'instructeur Scotty Bowman voudrait voir très souvent.

Les Canadiens de Montréal ont présenté un bon jeu d'ensemble, un jeu de position où tous ont pensé à leur défensive et ils ont finalement blanchi les Flyers de Philadelphie 3-0 mardi soir devant 16,697 spectateurs au Forum de Montréal. Après une perfor-

mance peu reluisante contre les Black Hawks de Chicago, les hommes de Bowman se devaient de fournir un tel effort contre les Flyers, toujours très tenaces.

"Un match comme celui de mardi soir, surtout après une performance décevante, ne peut que nous encourager", a déclaré Guy Lafleur, auteur de deux buts contre un Bernard Parent très solide, qui a fait place à 27 tirs au total.

Lutte nulle pour les deux Paragons

GRANBY — La ligue de hockey-balle O'Keefe a présenté deux autres rencontres cette semaine.

Mardi, les Postiers y sont allés d'une victoire facile de 6 à 3 sur Sauquoit. Bernard Senneville avec trois buts, Jacques Delisle avec un but et une passe, Denis Clermont avec un but et Jacques Legris avec deux passes ont été les meilleurs des vainqueurs. Sylvain Croteau a dirigé l'offensive des perdants avec un but et une passe et le score a été complété par Serge Sénécal et Paul Bélanger.

Dans la rencontre disputée mercredi, le Paragon (rouge) a fait match nul avec le Paragon (bleu) par la marque de 6 à 6. Pour le Paragon (rouge), Daniel Dextraze a compté trois fois et a participé à un autre but, Alain Derop y est allé de deux buts et une passe et Alain Déragon a enfilé l'autre filet et s'est mérité deux passes. Pour le Paragon (bleu), Richard Massé a récolté trois buts et une passe, Daniel Auclair un but et une passe, Denis Tougas et Berthier Deshaies ont complété.

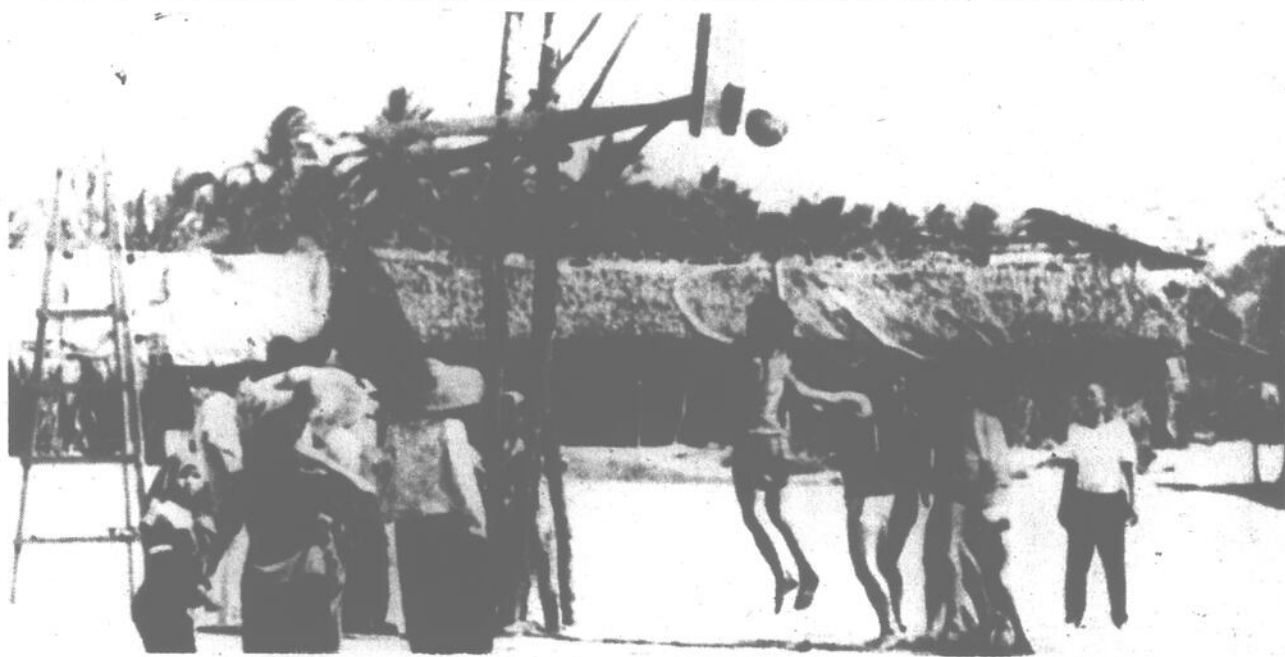
Gains de Velan et de Robert Bernard

GRANBY — Deux rencontres ont été disputées dans la ligue Amicale Molson de hockey éponge. Dans un premier match, le Robert Bernard a disposé du Brassins 5 à 2. Luc Choquette, Jocelyn Bernard et Jean-Louis Roy, avec chacun un but et René Maid avec deux, ont compté pour Bernard. Chez les perdants, Marcel Brunet et Benoit Banachowsky ont déjoué le cerbère adverse.

Dans la seconde rencon-

tre, Velan a défait le Grand Bazaar 3 à 2. Les buts des vainqueurs appartiennent à Yvon Bélisle, Gaétan Maltais et Nelson Fournier. Daniel Chabot et Michel Bourgeois ont compté pour les perdants.

Les prochaines rencontres auront lieu lundi soir prochain: à 21 heures 30, Velan rencontrera le Brassins et à 22 heures 30, Robert Bernard et Grand Bazaar se feront la lutte.



Des réfugiés vietnamiens jouent au basketball dans un camp de réfugiés de Bidong Island à Kuala Trenggau, en Malaisie. Eux au moins, malgré qu'ils soient réfugiés, ils ne peuvent pas se plaindre du froid et n'ont pas de cour à pelleter... pour aller travailler!

ROI DE LA RADIO

LES PHOTOS DU DESSIN PEUVENT LÉGEREMENT DIFFÉRER DES MODELES EN VENTE

RCA

BAS PRIX

PANASONIC

PANASONIC 20" TÉLÉCOULEUR

PLUS BAS PRIX EN VILLE

Technics

récepteur de marque A.R.

50 watts RMS

TABLE TOURNANTE SL-220

\$595

SATISFACTION OU ARGENT REMIS

PIONEER

tuner am/fm TX-67000 amplificateur SA-6700

80 watts RMS

TABLE TOURNANTE "PIONEER" PL-512

\$795

TECHNICIEN A VOTRE SERVICE

KENWOOD

"KL" de

120 watts RMS

TABLE TOURNANTE KD-2070

\$975

PLAN DE FINANCEMENT SUR PLACE

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITE

GRANBY
39, rue EVANGELINE 378-9816

CHARGEX MASTER CHARGE

Pontiac ou Buick en '79

Oui, ça marche

Choisissez la vôtre maintenant à:

- L'ENDROIT du service intégral
- L'ENDROIT où on tient à vous revoir
- L'ENDROIT où on vous sert depuis presque 25 années

Robert JUTRAS

Sedan Skylark

FINANCEMENT CONTINENTAL SUR PLACE

GARANTIE 36/60,000 KM disponible

GABRIEL Lussier LTÉE

ECOLE DE CONDUITE 372-8087

715, Boul. Leclerc Granby 372-8080

AMICALE MOLSON (HOCKEY-EPONGE)												
	P	J	G	P	N	P	B	P	C	P	T	S
Robert Bernard	9	8	1	0	17	54	16					
Brassin	9	6	2	1	30	39	13					
Velan	9	3	5	1	43	21	7					
Grand Bazar	9	0	9	0	41	15	0					
Lundi												
Velan vs Brassin (21h30)												
Bernard vs Grand Bazar (22h30)												

HOCKEY-BALLE O'KEEFE

	P	J	G	P	N	P	B	P	C	P	T	S
Postiers	10	8	1	1	58	34	17					
Paragon (rouge)	10	4	4	2	41	37	10					
Sauquoit	10	4	6	0	35	50	8					
Paragon (bleu)	10	2	7	1	28	41	5					

Classement

Compteurs

	B	P	T	S
Bernard Senneville	15	7	22	
Daniel Dextraze	15	6	21	
Jacques Delisle	11	9	20	
Alain Déragon	8	12	20	

Mercredi

Paragon (rouge) 6 Paragon (bleu) 6

Mardi

Postiers 6 Sauquoit 3

BIENVENUE

378-9846

WELCOME

DANSE SOCIALE
tous les samedis

CLINIQUE DE SKI DE FOND
Dimanche 3 décembre à 7h.00 P.M.
par Claude Ouellette, M.S.Q.

Développement des activités hivernales
du Club de Golf Granby St-Paul ainsi que
projection de film sur clinique de ski de
fond.

**REPAS
AUX FRUITS
DE
MER MIXTE
AVEC DANSE
SAMEDI
le 25 novembre**

**SOIRÉE DE LA
VEILLE DU JOUR
DE L'AN**
Discothèque et
buffet
Dimanche le 31 décembre
de 8 h 00 p.m.
à la fermeture

**POUR VOTRE SERVICE
stationnement de 500 autos**

GRANBY — Face à une forteresse défendue par Pierre Larose, le Fleur de Lys a dû subir un humiliant revers de 6 à 1 aux mains des Copains de St-Ignace, mardi au Palais des Sports de Granby dans une joute régulière des Monts Labatt.

Dès le premier vingt, les Copains de St-Ignace dans leur spécialité de faire prendre des punitions à l'adversaire, n'ont pas manqué leur coup une fois de plus. En effet le Fleur de Lys a connu quatre désavantages numériques d'affilée, sans toutefois céder.

Granby s'est bien défendu et le premier affrontement devait se terminer par un verdict nul de 0 à 0. A la période médiane, le même stratagème de la part du St-Ignace... mais le Fleur de Lys a évité les pu-

nitions en essayant de donner de la maturité à son attaque; ce fut sans succès et la période fut monotone et ennuyeuse. En voulant soutenir ses attaques, Granby a négligé sa défensive et le résultat après ce deuxième vingt est St-Ignace avait

compté trois filets et Granby aucun. Au dernier vingt, la joute ne changea pas d'allure et les Copains ont ajouté trois autres filets pendant que Lallier réussit l'unique filet du Granby. Granby parvint à diriger 42 lancers sur

Pierre Larose, gardien du St-Ignace; mais comme à l'habitude, Larose bloquait tout. Le Fleur de Lys sera inactif le reste de la semaine et reprendra ses activités mardi prochain alors que les Ducs de Bedford seront les visiteurs.

Au hockey-éponge

Les Pieds écrasent facilement le Nid

GRANBY — Dans la première des quatre joutes à l'affiche de la ligue de hockey-éponge Indépendante Labatt cette semaine, L'Alliage et le Canada Drive-In se sont livrés un match nul de 4-4. Pour L'Alliage, André Bélanger, Pierre Mailoux, André Côté et Robert Bouchard ont enfilé les buts. Du côté du Canada Drive-In, Yvan Millette a réussi une paire de buts, les autres allant à Alain Cabana et à Jean-Claude Duguay.

Les Gaulois ont pris la mesure du Royaume des Quilles par le pointage de 3-1 dans le second match. Normand Bisson a été le meilleur des vainqueurs avec deux buts. Claude Lamoureux complétait. Guy Parent a évité le blanchissage aux vaincus.

Les Pieds du Bar 606 ont vraiment écrasé le Nid Condor par le compte de 9-2. Jean-Guy Filion, Daniel Messier et Daniel Dufresne ont tous marqué à deux reprises tandis que Denis Alivizatos, Daniel Comtois et

Robert Comtois inscrivait un but chacun. Pierre Nadeau et Jean-Claude Lamoureux capitalisaient pour les perdants.

Finalement, le Silo Supérieur a eu raison de la Salle Tourbillon par le pointage de 5-3 lorsque Paul-André Massé se signalait avec trois filets, Jocelyn Choinière et Gilles Gadbois ont aussi trouvé le fond du but pour les gagnants. Constant Boyer, Bertrand Langevin et Yves Gagné ont déjoué le gardien des gagnants.



Le club de soccer les Cosmos de Granby se dotait récemment d'un nouveau bureau de direction pour la saison 1978-79. Sur le document, on reconnaît, assis, Raymond Labossionnière, secrétaire général; André Côté, président et Paul Gagné, vice-président. Debout, on aperçoit Jean-Yves Phaneuf, secrétaire trésorier; Renaud Lessard, Noella Berthiaux, Richard Durand et Roma Vaillancourt, tous des directeurs.

Au soccer intérieur

Deux joutes pas tellement serrées

GRANBY — Les équipes Klockner Moeller et J.L. DeBall se sont amusées en fin de semaine au soccer intérieur Molson.

Le Klockner Moeller y est allé d'une victoire des plus faciles de 10 à 4 face au Gervais. Franz Moers y est allé de cinq buts. Werner Wulleims en a réussi trois, et Daniel Vadnais de même que Normand Canuel ont complété le sommaire des vainqueurs. Johannes Scholz avec deux buts, ainsi que Claude Berthiaux et Heiner Adam avec les autres ont donné la réplique.

Dans la seconde rencontre, le J.L. DeBall a littéralement anéanti Barcana par la marque de 11 à 4. Les compteurs des gagnants ont été Réjean Vaillancourt avec trois buts; André Pitre, André St-Pierre et Martin Restall avec deux chacun, de même que Mario Robitaille et Norbert Glasmachers. Les perdants ont répliqué avec deux buts chacun d'Alain Beaugard et Daniel Scopel.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE CONFERENCE AMERICAINE

Section est										
	G	P	N	PP	ZPC	Moy.				
N.-Angleterre	10	3	0	319	222	.769				
Miami	8	5	0	310	245	.615				
Jets de N.Y.	7	6	0	294	281	.538				
Baltimore	5	8	0	196	314	.385				
Buffalo	4	9	0	247	300	.308				

Section centrale										
	G	P	N	PP	ZPC	Moy.				
Pittsburgh	11	2	0	287	162	.846				
Houston	9	24	0	239	228	.692				
Cleveland	7	6	0	257	227	.538				
Cincinnati	1	12	0	147	242	.077				

Section ouest										
	G	P	N	PP	ZPC	Moy.				
Oakland	8	5	0	272	219	.615				
Denver	8	5	0	220	168	.615				
Seattle	7	6	0	265	278	.538				
San Diego	6	7	0	233	268	.482				
Kansas City	3	10	0	207	270	.231				

CONFERENCE NATIONALE

Section est										
	G	P	N	PP	ZPC	Moy.				
Dallas	9	4	0	306	178	.682				
Washington	8	5	0	246	233	.615				
Philadelphie	8	5	0	210	188	.615				
Giants de N.Y.	5	8	0	227	258	.385				
St. Louis	4	9	0	185	244	.308				

Section centrale										
	G	P	N	PP	ZPC	Moy.				
Minnesota	7	5	1	232	207	.577				
Green Bay	7	5	1	218	217	.577				
Tampa Bay	5	8	0	221	219	.385				
Detroit	5	8	0	198	251	.385				
Chicago	5	8	0	218	224	.375				

Section ouest										
	G	P	N	PP	ZPC	Moy.				
Los Angeles	10	3	0	246	194	.769				
Atlanta	8	5	0	192	194	.615				
N-Orléans	5	8	0	228	258	.385				
San Francisco	1	12	0	186	290	.077				

Dimanche
Atlanta à Cincinnati, 1:00
Baltimore à New York Jets, 1:00
Green Bay à Tampa Bay, 1:00
Miami à Washington, 1:00
Los Angeles à New York Giants, 1:00
Buffalo à Kansas City, 2:00
Detroit à St-Louis, 2:00
Philadelphie à Minnesota, 2:00
San Francisco à N-Orléans, 2:00
N.-Angleterre à Dallas 4:00
Pittsburgh à Houston, 4:00
Cleveland à Seattle, 4:00
Denver à Oakland, 9:00
Lundi (4 décembre)
Chicago à San Diego, 9:00
Samedi (9 décembre)
Baltimore à Pittsburgh, 1:00
Minnesota à Detroit, 4:00

SOMMAIRES...SOMMAIRES...

(MARDI)

Montréal 3
Philadelphie 0
Première période
Aucun but.
Pénalités—Robinson Mon 1:05, Hoyda Phi mineure double, Lupien Mon 4:18, Evans Phi 9:27, Dailey Phi 13:30.
Deuxième période
1. Montréal, Lafleur 12 (Lemaire) 11:57
Pénalités—Lapointe Phi 16:13, Holmgren Phi, Engblom Mon 19:05.
Troisième période
2. Montréal, Lafleur 13 (Robinson, Lemaire) 4:14

Vancouver 6
St-Louis 3
Première période
1. Vancouver, Sedlbauer 13 (Ververgaert, Snepsts) 10:40
2. Vancouver, Sedlbauer 14 (Oddleifson, Snepsts) 9:46
Pénalités—Lindgren Van 7:12, Holt Van, Babych SL mineures, majeures 8:13, Affleck SL 9:33, Patey SL 10:28, Oddleifson Van 11:58.
Deuxième période
3. Vancouver, Lever 7 (Gillis, Kearns) 8:59
4. St. Louis, Babych 11 (Sutter, Hess) 10:31
5. Vancouver, Blight 2 (Lever) 12:02
6. Vancouver, Eriksson 2 (Sedlbauer, Snepsts) 15:43
7. Vancouver, Sedlbauer 15 (Graves, Oddleifson) 18:21
Pénalité—Lindgren Van 9:35.
Troisième période
8. St. Louis, Smrke 2 (C. Bennett, Patey) 2:58
9. St. Louis, Giroux 1 (Federko, Sutter) 17:46
Pénalités—Murdoch SL 15:18, Lever Van 18:15.
Tirs aux buts:
Vancouver 22 12 11—45
St. Louis 7 12 14—33
Gardiens—Hanlon, Vancouver; Myre, St. Louis.
A—8,980.

Les marques
LNH
Chouinard, Atl 15 21 36
MacMillan, Atl 13 23 36
Dionne, LA 17 18 35
Lafleur, Mon 13 20 33
Federko, SL 10 21 31
Potvin, Isl 10 19 29
McDonald, Tor 11 17 28
Babych, SL 11 17 28
Lysiak, Atl 12 15 27
McNab, Bos 14 12 26
Barber, Phi 12 14 26
Taylor, LA 10 16 26

AMH
Florek, Cin 10 30 40
Cloutier, Qué 19 16 35
Mark Howe, NA 16 18 34
Nilsson, Win 9 22 31
Lacroix, NA 9 20 29
Tardif, Qué 15 13 28
Bernier, Qué 14 12 26
Sullivan, Win 13 13 26
Marsh, Cin 15 9 24
Lukowich, Win 13 11 24
Dudley, Cin 9 15 24



VOUS VOULEZ UNE MACHINE FIABLE? CHOISISSEZ UNE JOHN DEERE!

"Je n'ai jamais eu d'ennui avec ma John Deere. La tenue et le moteur sont parfaits. Quand je pars pour St-Gabriel de Brandon ou Winnipeg, je suis sûr de revenir sans problème... Et mon concessionnaire est bon, son service est excellent... Pour tout dire, les problèmes ne sont pas ici!"
M. Real Vaillancourt, Ste-Agathe.



Trautire et Spittire sont des marques déposées de John Deere.

"J'aime ça John Deere, c'est solide. J'ai essayé d'autres motoneiges mais il n'y a aucune comparaison. Avec John Deere, il n'y a pas de vibrations gênantes ou dangereuses. La consommation d'essence est tellement inférieure à celle des autres que lors des grandes randonnées j'ai toujours de l'essence à donner aux autres!"
M. Onil Bissailon, Carignan.

"Si j'ai choisi une motoneige John Deere trois fois, c'est parce qu'elle est stable dans les sentiers. C'est une machine fiable et sa suspension est très très robuste. Franchement, on peut s'y fier."
M. Marcel Parr, Victoriaville.

C'est tout la renommée des motoneiges John Deere, c'est d'abord et avant tout leur fiabilité. Allez vite voir la toute nouvelle Trautire, de même que la Spittire améliorée, chez le concessionnaire John Deere. C'est un homme à connaître car il s'y connaît en fiabilité.



Pour plus de détails, écrivez à John Deere Ltee, C.P. 1000, Granby, Ontario L3M 4H5

Les Equipements Lague Ltee, 1330 Rue Principale Farnham, Téléphone: (514) 293-5345

Sport L.S. Inc. 1183 Principale Granby, Téléphone: (514) 378-5511

Spécial des Fêtes

du 10 DECEMBRE AU 10 JANVIER

Groupe de 10 et plus LIVRE CHEZ-VOUS. AU PRIX DU COMPTOIR

PRIX SPECIAL POUR GROUPE de 10 et PLUS

MENU	Rég.	SPECIAL
POULET FORMAT FAMILIAL	\$7.90	\$6.00
DEMI-POULET	\$4.30	\$3.00
POITRINE	\$3.40	\$2.75
CUISSÉ	\$3.10	\$2.55
HOT CHICKEN	\$3.00	\$2.75
DEMI-SPECIAL	\$4.15	\$3.55
CLUB SANDWICH (Viande blanche 0.30)	\$3.40	\$3.00
SALADE AU POULET	\$3.40	\$3.15
FISH AND CHIPS	\$3.10	\$2.70
PETONCLES	\$3.90	\$3.50
CREVETTES	\$3.90	\$3.50
ASSIETTE DE FRUITS DE MER	\$3.90	\$3.50

RESERVEZ A L'AVANCE, 777 PRINCIPALE (Livraison 20 milles de Granby)

FERME A NOEL, OUVERT JOUR de l'An.

378-3906

INDEPENDANTE LABATT

(HOCKEY-EPONGE)

CLASSEMENT

	PJ	G	N	P	PTS
Pieds Bar 606	11	10	0	1	21
L'Alliage	11	8	2	1	17
Salle Tourbillon	11	6	3	2	14
Canada Drive-In	11	4	3	4	12
Les Gaulois	11	5	5	1	11
Royaume des Quilles	11	2	8	1	5
Nid Condor	11	2	8	1	5
Silo Supérieur	11	1	9	1	3

GARDIENS

	PJ	BC	MOY.
Lussier, Bar 606	10	26	2.60
Langevin, Salle Tourbillon	10	26	2.60
Léonard, L'Alliage	10	31	3.10
Beauregard, Canada Drive-In	10	35	3.50
Berthiaume, Gaulois	10	43	4.30
Roy-Ouellette, Roy. Quilles	10	43	4.30
Legris, Nid Condor	10	46	4.60
Chouinard, Silo Supérieur	10	72	7.20

COMPTEURS

	B	A	PTS
D. Comtois, Bar 606	12	20	32
Y. Authier, Bar 606	11	20	31
D. Dufresne, Bar 606	12	14	26
A. Bélanger, L'Alliage	11	15	26
B. Banachowski, L'Alliage	13	10	23
G. Codaire, L'Alliage	4	17	21

SOCCKER INTERIEUR MOLSON

CLASSEMENT

	PJ	G	N	P	PP	PC	PTS
J.L. DeBall	3	3	0	0	29	12	6
Klockner Moeller	3	2	1	0	21	16	4
Gervais	3	1	2	0	15	23	2
Bercana	3	0	3	0	11	25	0

COMPTEURS

	PTS
F. Moers, Klockner Moeller	12
R. Vaillancourt, J.L. DeBall	8
M. Restall, J.L. DeBall	8
C. Berthiaux, Gervais	6
D. Scopel, Bercana	6
N. Canuel, Klockner Moeller	4
M. Robitaille, J.L. DeBall	3
A. Pitre, J.L. DeBall	3
G. Archambault, J.L. DeBall	3
A. Beauregard, Bercana	3
W. Wulleims, Klockner Moeller	3

HOCKEY

LIGUE RICHELIEU

	PJ	G	N	P	PP	PC	PTS
St-Jean	19	13	5	1	125	98	27
Valleyfield	18	11	4	3	116	82	25
Longueuil	16	12	3	6	141	54	25
Drummondville	17	9	4	4	111	71	22
Beloil	15	10	4	1	115	78	21
Granby	17	9	6	2	94	72	20
St-Hyacinthe	17	8	7	2	102	94	18
St-Lambert	18	5	11	2	75	129	12
Laprairie	16	3	10	3	89	123	9
Chambly	17	2	15	0	64	132	4
Châteauguay	16	1	14	1	59	147	3

Jeudi

Longueuil à Valleyfield

Vendredi

Beloil à Granby 21h
Laprairie à Châteauguay
Drummondville à St-Jean

LIGUE DES MONTS LABATT

	PJ	G	N	P	PP	PC	PTS
Marieville	15	11	3	1	94	53	23
St-Pie	15	9	6	0	82	45	18
St-Ignace	15	7	6	2	61	57	16
St-Césaire	15	7	6	2	49	57	16
Granby	16	7	8	1	60	71	15
Farnham	15	6	7	2	69	58	14
Bedford	15	13	2	0	44	118	4

Mardi

St-Ignace 6 Granby 1

Jeudi

Marieville vs St-Pie, à St-Césaire 20h
St-Césaire vs Farnham 21h.
Bedford vs St-Ignace, à Bedford 20h.

LIGUE NATIONALE

CONFERENCE PRINCE-DE-GALLES

Division Norris

	PJ	G	N	P	BP	BC	PTS
Montréal	23	15	6	2	93	64	32
Los Angeles	20	10	9	1	77	66	21
Détroit	21	6	10	5	69	77	17
Washington	22	5	13	4	61	95	14
Pittsburgh	21	5	13	3	67	83	13

Division Adams

	PJ	G	N	P	BP	BC	PTS
Boston	21	12	4	5	91	65	29
Toronto	23	11	8	4	76	66	26
Buffalo	21	8	7	6	63	55	22
Minnesota	20	5	13	2	53	78	12

CONFERENCE CLARENCE-CAMPBELL

Division Patrick

	PJ	G	N	P	BP	BC	PTS
Atlanta	23	15	6	2	101	70	32
Islanders	20	14	3	3	93	60	31
Rangers	20	12	4	4	82	50	28
Philadelphie	23	11	8	4	70	66	26

Division Smythe

	PJ	G	N	P	BP	BC	PTS
Chicago	20	8	8	4	66	74	20
Vancouver	23	9	13	1	79	89	19
St. Louis	24	5	15	4	77	116	14
Colorado	23	4	15	4	65	109	12

Jeudi

St. Louis à Philadelphie
Boston à Buffalo

ASSOCIATION MONDIALE

	PJ	G	N	P	BP	BC	PTS
Cincinnati	22	12	8	2	90	83	26
N.-Angleterre	21	11	6	4	95	78	26
Edmonton	19	11	8	0	72	61	22
Québec	21	10	9	2	82	77	22
Winnipeg	21	9	9	3	86	76	21
Birmingham	19	8	10	1	76	81	17
Indianapolis	19	3	14	2	54	99	8

Vendredi

Birmingham à Indianapolis
N.-Angleterre à Edmonton
Cincinnati à Winnipeg

JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

Division LeBel

	PJ	G	N	P	BP	BC	PTS
Montréal	27	17	6	4	164	103	38
Verdun	29	17	8	4	149	111	38
Laval	30	11	17	2	141	179	24
Cornwall	28	10	17	1	127	177	21
Hull	29	5	20	4	101	177	14

Division Dillo

	PJ	G	N	P	BP	BC	PTS
Trois-Rivières	27	21	3	3	203	90	45
Sherbrooke	27	15	8	4	150	114	34
Québec	28	15	9	4	136	104	34
Chicoutimi	28	9	15	4	116	143	22
Shawinigan	29	5	22	2	106	195	12

Jeudi

Cornwall à Chicoutimi
Hull à Trois-Rivières
Montréal à Verdun

NOUVEAU

Homard & bifteck



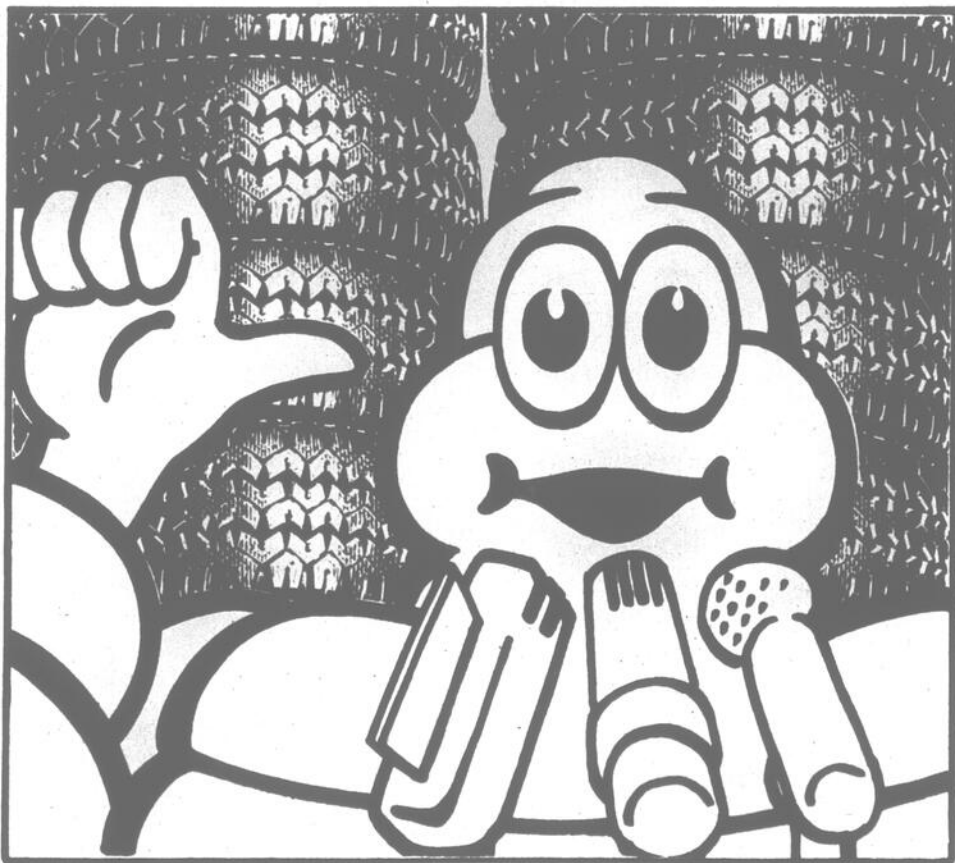
Imaginez...le goût raffiné des queues d'homard accompagnées d'un contre-filet tendre et juteux grillé à votre goût. Pomme de terre au four, petit pain chaud, beurre fondu, quartier de citron et notre fameux comptoir 'salade à volonté'.
Le tout à un prix incroyable de **\$5.99**. Dégustez notre homard et bifteck—un plat du gourmet au goût delectable et à un prix plus que raisonnable.

PONDEROSA

"nous garantissons chaque bouchée"

"BRRR! VROOOM!"

—LE BONHOMME MICHELIN



"Brrr, vrooom." C'est ce qu'a déclaré le bonhomme Michelin lors de son passage dans notre région.

Les spécialistes dans le domaine du pneu ont immédiatement interprété cette déclaration fracassante du bonhomme comme une louange au pneu Michelin.

"Brrr, vrooom" est une façon bien à lui de dire "Brrr" l'hiver est dur, "Vrooom" les Michelin passent.

L'hiver est dur, les Michelin passent!

Roulez

MICHELIN

Roulez jusque chez

OVILA BERNARD
TIRE SERVICE LTÉE

HEURES D'AFFAIRES
DU GARAGE:
du lundi au vendredi:
8 heures A.M. à
9 heures P.M.
SAMEDI:
8 heures A.M. à
3 heures P.M.

le géant du pneu



SERVICE



OUVERT
24 HEURES
PAR JOUR
7 JOURS
PAR SEMAINE

1015 rue Principale, Granby

Téléphones: 378-7488

378-7968

378-7969

Annouces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSEES

une insertion (maximum 20 mots)	\$2.75
MOTS SUPPLEMENTAIRES	80¢
CARACTERES GRAS	30¢
LIGNE AGATE	\$3.78
1 POUCE x COL	\$60.00
1 POUCE (1 mois)	60¢
(Cartes d'affaires)	
LOCATION DE CASIER	\$25.00
AVIS DE NON RESPONSABILITE	
(3 insertions)	\$10.00
AVIS. SOUMISSIONS, etc	la parution
AVIS DE DECES	\$10.00
REMERCIEMENTS	la parution

REGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

201 PROPRIETES A VENDRE



A L'ENSEIGNE DU QUÉBEC

2 MILLES DE GRANBY: Grande maison d'époque, 10 pièces, ext. déclin de bois, intérieur remarquable par son style, terrain 325 x 325, 2 garages, piscine, prix très réduit. **JOCELYNE OU PIERRE CASAVANT 469-3537**

ANGE-GARDIEN: Ferme 86 arp. Bâtiments récents, cottage brique, 3CC, int. et ext. excl. Prix \$69,000. **JOCELYNE OU PIERRE CASAVANT 469-3537**

ST-CESAIRE: Epicerie, boucherie, dépanneur très bon chiffre d'affaires, prix discutable. **JOCELYNE OU PIERRE CASAVANT 469-3537**

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: Joli cottage, 5 pièces impeccable, garage 13 x 26, élect. refaite à neuf, taxe \$217.00, prix \$32,000. **JOCELYNE OU PIERRE CASAVANT 469-3537**

25472

201 PROPRIETES A VENDRE

BUNGALOW A VENDRE, récent avec foyer. Situé limites de la ville de Granby, possibilité de louer avec option d'achat ou à échanger pour maison à revenus. Situé 1275 Guertin, Granby. Tél.: 378-0518, après 8h. p.m.

A.E. LePAGE

COURTIER EN IMMEUBLE

MARIEVILLE: Près des écoles. Bungalow 6 pièces, 3 c.c. Belle apparence. Sous-sol semi-fini. Chambre froide. Très propre. Paysage. MLS. Informations: Yvan Poisson 469-4137 ou 375-2307.

ST-DOMINIQUE: Terrain 192' x 754' sur route. Possibilités commerciales ou résidentielles. Informations: Yvan Poisson 469-4137 ou 375-2307.

DUPLEX en brique, un de 6 1/2 et 1 de 4 1/2 pièces, garage, terrain paysagé, situé 170, rue Court, Granby. Tél.: 539-0422, le soir et fin semaine 372-8864, demandez Serge.

201 PROPRIETES A VENDRE

GRANBY CANTON, chemin Grande Ligne, bungalow 6 pièces, sous-sol fini, système chauffage électrique, terrain gazonné 190 x 225, construction récente. Taxes \$200 par année. IMM. CHATELAIN, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

201 PROPRIETES A VENDRE

FAUT VENDRE AVANT LE 1er DECEMBRE: bungalow brique, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer dans salon, salle familiale, salle à manger, cuisinette, garage, piscine creusée 20 x 40. Le tout construit sur 2 terrains formant superficie 31,000 pi. ca. avec beaux gros arbres. Prix \$59,000. Toute offre sera prise en considération ainsi que votre échange. J.-C. POULIN, COURTIER, 378-7874 ou 372-8034.

GRANBY: maison résidentielle, 6 pièces, 3 chambres, terrain 68 x 120, clôture, hypothèque \$27,422 avec paiement de \$268 par année. Faites offre, faut vendre, construction récente. IMM. CHATELAIN, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

MAISON à revenus à vendre, située à Roxton Pond. Tél.: 372-3944.

PRES DE GRANBY: petite maison canadienne 6 pièces, foyer dans salon, porte-patio, très belles divisions intérieures, sous-sol en partie fini. Terrain 100 x 191, haies de cadres, foyer extérieur. Taxes \$150 par année. Prix demandé: \$29,500. Faites offre, c'est un transfert. IMM. CHATELAIN, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

PENSEZ SECURITE contactez:

MARC FAUCHER 372-2761 RES.

=614: Granby: Boul. Leclerc, cottage 2 étages, déclin bois, 6 1/2 pièces, 4 c.c., ch. central, secteur subventionné pour améliorations, aubaine à ne pas manquer. \$18,500.00

=609: St-Pie, Duplex jumelé, extérieur bois, 1 x 9 1/2 pièces, & 1 x 5 1/2 pièces, remodelé 1975, sur le même terrain: atelier 2 étages isolé, peut se transformer commercial, échange considéré pour bungalow bonne qualité dans Granby.

=613: Granby, rue St-François, Bungalow 6 1/2 pièces, planchers de bois franc, très belle qualité, zonage commercial, façade pierre & brique, disponible immédiatement. Prix: \$34,500.00

=618: Granby: Magasin d'articles de sport, Motocyclette & motojoke. Profit annuel \$100,000. Echange considéré pour propriété à revenus.

=616: Canton Granby: 2 milles du Parc Industriel, bungalow brique 1976, 5 1/2 pièces, ch. élect. terrain,

arbres matures, libre immédiatement, état très propre, prix réduit pour vente rapide.

=599: Bromont, cottage all. 10 1/2 pièces, rénové 1977, garage isolé, échange considéré pour dépanneur dans Granby.

=578: Roxton Pond: Centre du village, ancien magasin général, transformé en dépanneur, très grand potentiel, logis attaché de 5 1/2, moderne. Toute offre raisonnable acceptée.

=567: Canton de Granby: Dépanneur, relais de ski-doo, salle d'amusement, bâtisse 24' x 60'; terrain 23,286 p.c. échange considéré.

=584: Granby, très beau secteur résidentiel, bungalow pierre & stucco, 6 1/2 pièces, salon avec foyer, salle à dîner, cuisine moderne, grand terrain paysagé, confort & luxe à prix abordable, cause de venté transfert.

Imm. L. Girard Inc. Courtier

25456

201 PROPRIETES A VENDRE

RUE LEGER: construction neuve, n'a jamais été habitée, 6 pièces, foyer, tapis mur à mur, garage, taxes peu élevées. J.-C. POULIN, COURTIER, 378-7874 ou 372-8034.

SPECIAL FIN D'ANNEE! prix réduit pour écoulement d'inventaire. Seulement 3 modèles de maisons dont une éligible à l'aide gouvernementale (dernière chance pour bénéficier de cette aide). Peu de comptant requis. GILLES MASSE CONSTRUCTION L.T.E.E., tél.: 378-1263 ou 378-5152.

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: modèle suisse, de luxe, 2 étages, 8 pièces, foyer, chauffage électrique, cave finie ciment avec garage, au pied de montagne, 16 arpents. Prix \$85,000, 740 Grand Rang St-Charles. pour rendez-vous: Montréal: (514) 334-0730.

208 TERRAINS A VENDRE

VERITABLE AUBAINE! prêts à construire! 5 beaux terrains, 150 x 134, rue Tracy, Canton Granby. Tél.: 372-3027 ou 372-2923.

201 PROPRIETES A VENDRE

A.E. LePAGE

COURTIER EN IMMEUBLE



A.E. LePage, Courtier en Immeuble a l'honneur de vous annoncer que M. Yvan Poisson, bien connu comme courtier, se joint à son service de courtage immobilier pour la Région de l'Estrie. Son expérience comme vendeur donnera l'assurance aux clients du meilleur service. Son bureau est situé au

70 Rue Principale, Granby. Tél.: 375-2307 (TAS)

25474

203 PROPRIETES DESIREES

AVONS BESOIN DE Bungalows et cottages de tous genres, situés dans la ville de Granby et le Canton. Construction brique et déclin d'aluminium. Avons plusieurs acheteurs transférés dans la région avec argent comptant. COMMISSION 5%. **Les IMM. CHATELAIN COURTIER 378-3009 ou 469-2839**

206 MAISONS MOBILES ROULOTTES A VENDRE

BROMONT: Centre de ski, Parc Caroussel, maison mobile à vendre ou à louer "PMC", 1977, 14 x 56, 14 x 56, 3 chambres à coucher. Tél.: 534-3091 ou 378-5344. **AUSSE!** à vendre poêle Gerny, ronds, combiné bois et charbon, en bonne condition.

209 FERMES A VENDRE

TERRE de 44 acres à vendre, près du lac Savage Mills avec belle vue sur le lac. Prix: \$13,000. Appelez après 8h. p.m. à 372-8534.

201 PROPRIETES A VENDRE

201 PROPRIETES A VENDRE

ACTON VALE: Dans la ville même, très bon bungalow en brique 8 pces, sous-sol fini, seulement \$3,000.00. comptant. Monique Labine 1-532-2732, bur 378-0158

201 PROPRIETES A VENDRE

CANTONS: Vers Waterville, bungalow neuf, brique et aluminium, entrée split, chauff. élect., cheminée, garage. Pour inf. appelez Françoise Auger, rés. 378-4052, bur. 378-0158.

201 PROPRIETES A VENDRE

GRANBY: Bungalow de 20 ans, en déclin de masonite, très propre, huile, fenêtres neuves. Solarium à l'arrière. Grand terrain 60 x 137, avec garage, taxes \$513.00 par an, pour visiter app. Françoise Auger 378-4052, bur. 378-0158.



Trust Royal COURTIER

201 PROPRIETES A VENDRE

VILLAGE DE ROXTON FALLS: Solide bungalow en brique, très central, en bonne condition, vente cause départ, faites une offre, belle occasion pour cesser d'être locataire à un coût raisonnable. Pour inf. Pierre Germain rés. 1-548-2584, bur. 378-0158.

201 PROPRIETES A VENDRE

RUE DUFFERIN: Canton de Granby, bungalow brique et aluminium, 6 pces, garage, et carport, foyer naturel, terrain avec arbres matures et pommiers, endroit idéal pour installer commerce au sous-sol, prix négociable. Pour inf. Pierre Germain 1-548-2584, bur. 378-0158.

201 PROPRIETES A VENDRE

GRANBY: \$31,900.00. demandés, pour ce charmant bungalow en brique, corniches aluminium, 3 chambres, salle à dîner séparée, grand salon, planchers bois franc. Maison bien entretenue. Noreen Galletly, rés. 378-2873, bur. 378-0158

201 PROPRIETES A VENDRE

TRIPLEX EN BRIQUE: Site dans zonage commercial, 2 logis 3 1/2 pces, loués, plus un 19xueux 5 pces, grande salle à dîner, salon, cuisine de rêve, armoires en chêne naturel, four encastré, 3 remises, garage, stationnement ample, arbres matures. Noreen Galletly, res. 378-2873, bur. 378-0158

201 PROPRIETES A VENDRE

GRAND BUNGALOW BRIQUE ET BOIS: Situé sur immense terrain, arbres matures, magnifique salon, 3 chambres, 2 salles de bains, salle familiale avec foyer, bar, piscine creusée, taxes peu élevées. Noreen Galletly, res. 378-2873, bur. 378-0158

201 PROPRIETES A VENDRE

LIBRE IMMEDIATEMENT: Grand bungalow en brique avec garage, salle à dîner et cuisine séparée, 2 salles de bains, toute offre raisonnable acceptée; Transfert, Appelez Jeanne Despars res. 372-3395, bur. 378-0158.

201 PROPRIETES A VENDRE

CANTON: Bungalow brique 4 ch. à coucher, foyer dans salon, construction 12 ans, en parfaite condition, belle décoration intérieure, air climatisé central, très beau terrain. Appelez Jeanne Despars res. 372-3395, bur. 378-0158.

35 Evangeline Granby - 378-0158

25468

A.E. LePAGE

COURTIER EN IMMEUBLE

OUVERTURE OFFICIELLE

LA COMPAGNIE A. E. LePAGE

La compagnie Westmount Realities fut fondée à Montréal en 1910 par Harold Mills qui, toujours actif à l'âge de 85 ans, est directeur honoraire de A.E. LePage & Westmount Realities Inc. Peu après la fondation de l'entreprise, son frère aîné Ernest B. Mills s'associait avec lui dans l'entreprise. Westmount Realities constituait une entreprise familiale des Mills dans la vieille tradition et devint synonyme du courtage en immeubles à Montréal. En 1971, quelque trente employés-clés se partagèrent des actions dans la compagnie, pavant ainsi la voie à l'élection du premier président non issu de la famille Mills. Ainsi, M. Beverly D. Baily présida une nouvelle équipe.

La fusion de Westmount Realities avec A.E. LePage, de Toronto, eut lieu en avril 1973 et la nouvelle firme LePage Westmount s'implanta dans le Groupe des Entreprises LePage pour former la firme dirigeante au pays dans le champ des services immobiliers. La croissance se fit sentir dans l'ouest du Canada alors qu'à Vancouver, on fusionna les firmes A.E. LePage Boulton Sweet Ltd. et Bell-Irving Realty Ltd. pour former A.E. LePage Western Ltd. Puis, vers la fin de 1975, le groupe de la région de l'ouest compléta son travail de fusion en acquérant Melton Real Estate de Edmonton. LePage emploie maintenant quelque 3,000 Canadiens dans ses 160 bureaux, offrant ainsi des services de courtage immobilier à travers le Canada.

L'expansion de l'entreprise s'est aussi concrétisée outre-mer et aux Etats-Unis grâce à des arrangements équitables avec des courtiers renommés, comme la firme Richard Ellis & Son, de Londres, vieille de 200 ans, un des plus importants courtiers industriels et commerciaux de l'Angleterre et qui possède des succursales en Europe, en Afrique et en Australie. LePage s'est aussi intéressé au développement des centres commerciaux en faisant l'acquisition de Geoffrey Still Associates Ltd., la plus importante firme de consultants en centres commerciaux au Canada.

En 1974, Canlea Limited fut incorporé comme filiale autonome de développement pour compléter les relations entre la maison de courtage et sa clientèle. Grâce aux services transcontinentaux de courtage en immeubles, nous pouvons faciliter la relocalisation d'entreprises ou d'individus dans toutes les parties du Canada.

La croissance de l'entreprise A.E. LePage au Québec a été étonnante. En 1967, le personnel de A.E. LePage & Westmount Realities comprenait 69 employés et, aujourd'hui, nous en comptons 550, dont 41% de langue française. L'entreprise constitue une organisation de service, prenant sa force parmi ses propres employés dont plusieurs sont actionnaires. On utilise les meilleures méthodes dans l'entraînement des agents. Le moral des employés est à son plus haut niveau grâce à un excellent système de motivation qui leur permet de participer à un plan de partage des profits, à un système de bonus avantageux, à des prix de mérite et à des bénéfices marginaux intéressants en plus d'un éventail de fonctions sociales organisées dans le but de conserver l'esprit d'amitié et de camaraderie dans l'entreprise. Mensuellement, la compagnie publie un journal populaire traitant sur l'entreprise et ses employés à l'échelle nationale.

Un bagage de connaissances prononcées a permis à nos meilleurs membres de l'exécutif d'aspirer à des positions dirigeantes; notre Comité Exécutif représente 60 ans d'expérience dans l'immeuble. Notre professionnalisme est démontré par les nombreux employés qui ont obtenu des honneurs mérités dans ce domaine. Nous avons continuellement aidé à l'organisation des courtiers d'immeubles, fournissant quatre présidents à la Chambre d'Immeubles de Montréal, un président à l'Association Canadienne de l'Immeuble, un président à l'Institut Canadien des Immeubles et deux présidents à l'Association d'Immeubles du Québec.

Nous offrons des services compréhensifs dans plusieurs domaines et nos gens sont bien connus pour leur participation communautaire au développement de leur municipalité. Notre secteur industriel fournit des services de consultants experts et a été très actif dans des négociations industrielles, que ce soit pour la vente ou la location. La location d'espaces commerciaux domine à Montréal pour les bureaux d'affaires et l'entrepasse; plusieurs contrats exclusifs ont été préparés, par nos soins, pour des édifices importants de Montréal. La compétence des conditions locales et notre service d'investissement permet à nos agents d'analyser et de recommander des investissements profitables et des placements majeurs ici et à l'étranger à nos clients. Le service des hypothèques connaît une expansion croissante et travaille étroitement avec les institutions de prêts afin d'obtenir les arguments nécessaires pour conclure les transactions d'emprunt. Nous fournissons aussi les services d'évaluation, de consultation et de gérance de propriétés.

Il y a quatre ans, nous avons inauguré trois succursales à Québec et leurs progrès furent fantastiques dans les domaines résidentiels et commerciaux. Nous nous occupons d'immeubles SEULEMENT! Nous sommes entièrement consacrés au service du client avec intégrité dans l'immeuble, jeunesse dans notre organisation, francisation au Québec, gent féminine dans la gérance et l'avancement au Canada.



M. Claude Bourbonnais, vice-président de A.E. LePage était heureux de recevoir plusieurs personnes qui collaboreront à la réussite de l'entreprise dont M.M. Yvan Poisson, Emma Aitkens, Mike Murray et Maurice Landry.



Nous voyons M.M. Turcotte gérant de la banque Toronto Dominion, Reynald Bégin directeur-adjoint de la Caisse Populaire de Granby, Mme Emma Aitkens agent de A.E. LePage et André Plamondon notaire.



A.E. LePAGE occupe maintenant des nouveaux locaux au 70 Principale à Granby. Par ce fait le personnel offrira un meilleur service aux nombreux clients.



Plusieurs notables de Granby se sont rendus à l'inauguration des nouveaux locaux dont M.M. Yvan Poisson agent, Antoine Lemieux notaire, M. Bégin gérant de la Banque de Commerce et Mike Murray directeur de la succursale pour A.E. LePage.

DES VOISINS A VOTRE GOUT!

Nouvelle succursale à Granby
70 Principale 375-2307 (T.A.S.)

25477

209 FERMES A VENDRE

ABBOTSFORD: ferme de 30 arpents, grange, remise, motoneige récente, motoculteur, maison récente entièrement meublée. Tél.: 379-5889 ou 372-4014.

222 ARGENT A PRETER

Prêts hypothécaires 1ère, 2e, 3e (ville ou campagne) Taux courants — Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. Bateau et fils, courtois.

GUY GALLANT, Agent
105, Bouchard, Granby
Tél.: 372-9030 ou 372-1330

241 APPARTEMENTS A LOUER

APP. 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e pièces, meublées, chauffées TV optionnelle, situées centre-ville. Prix à partir de \$80. par mois. S'ad. 255 Ave Parc app. 1, tél.: 372-4121, après 5h p.m.

APP. 2^e pièces, meublée, chauffée, éclairée, entrée privée, \$125. par mois. Pour homme seulement. Libre 1er décembre. Tél.: 372-4652.

APP. 2^e pièces, meublée, chauffée, éclairée, taxe d'eau payée, eau chaude fournie, situées près rue Principale, Granby. Tél.: 539-0442.

APP. 2^e pièces, meublée, chauffée, s. de baignoire, secteur hôpital, 1er décembre. Secteur 359, boul. Leclerc. Inf.: 378-1389, N. Parent.

201 PROPRIETES A VENDRE

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers



Granby: Bloc en briques, 2 loyers de 4 1/2 pièces situés près de la Plaza Granby. En bonne condition, bon placement. Faut voir! Appelez Gérard Roy, 372-4014, rés.: 539-1622.

Waterloo: Nous avons un choix de 4 maisons de 3 ch. coucher, sous-sol 8 pièces, chauffage électrique, libres immédiatement. Prix de \$33,000.00 à \$35,500.00. Venez faire votre choix. Appelez Gérard Roy, 372-4014, rés.: 539-1622.



Foster Machine Shop — Commerce en opération avec bâtiment de 36 x 40 et tout l'équipement de machine shop. Etablie depuis 25 ans. Grand terrain. Prix \$33,000.00. Appelez Gérard Roy, 372-4014, rés.: 539-1622.

Avons commerces de tous genres dans région de Granby: Epicerie, dépanneur, garage, fermes, restaurant, etc. Avons aussi terrains et chalets. Appelez Huguette Cartier, 372-4014, rés.: 379-5889.



Roxton Falls: Chalet suisse en construction sur terrain de 100 x 600 pi. au bord rivière Noire. Plantation 150 arbres. \$6,000. env. Appelez Huguette Cartier, 372-4014, rés.: 539-1622.

Granby: Triplex entièrement rénové, meublé ou non, grande remise isolée, foyer extérieur, très bien situé. Appelez Huguette Cartier, 372-4014, rés.: 379-5889.



Canton de Granby: Réalisez votre rêve! Bungalow brique, très bien décoré, piscine 27' toute équipée, beau terrain paysagé et closuré, rue sans issue. Appelez Huguette Cartier, 372-4014, rés.: 379-5889.

42, Principale, Granby 372-4014

Cartes d'affaires

PIERRE GIRARDOT
NOTAIRE
175 RUE DUFFERIN
GRANBY, (514) 372-2211
Bureau également le soir sur rendez-vous

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
74 rue Court, Granby, Qué.
Edifice Centre Professionnel
Tél (514) 372-3347 C.P. 356

241 APPARTEMENTS A LOUER

APP. 2^e pièces, meublée, chauffée, éclairée, air climatisé, tapis mur à mur, 185, boul. Leclerc, voisin de l'hôpital, fille ou femme de préférence, \$20. par semaine. Tél.: 372-6427.

APP. 2^e, 3^e pièces, meublées, chauffées, éclairées et 4^e pièces meublées. Taxe d'eau payée. Situées coin Notre-Dame et Robinson. AUSSI rue Groulx. Libres immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter: 433 Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5973.

APP. 3^e pièces, moderne, chauffée, éclairée, tapis mur à mur, taxe d'eau non payée, salle de lavage, terrain de stationnement. Pas d'enfant ni d'animaux. Libre 1er décembre. Tél.: 378-7434.

APP. meublée, 3^e pièces, un bas, chauffé, eau chaude, stationnement, 2 galeries. Rue Empire, \$145. par mois. Libre cette semaine. S'ad. E. Breton, 379-9776.

GRAND APP. 2^e pièces, dans un bas, meublée, chauffée, éclairée, eau chaude fournie, lavage et sècheuse, entrée privée donnant sur terrasse, \$38. par semaine. Tél.: 378-4511.

RUE CARTIER, logis 5 1/2 pièces, chauffé, semi-meublé, libre 1er décembre. Tél.: 372-3859.

WATERLOO: 2^e pièces, meublée, chauffée, frais peinture, buanderie, situé à 142, rue Lewis, \$36. par semaine ou \$140. par mois. Tél.: 378-2857 après 2h00 p.m.

242 APPARTEMENTS A PARTAGER

JE CHERCHE chambre pour partager frais d'appartement. Tél.: 372-9040, après 5h.45 p.m.

201 PROPRIETES A VENDRE



Bungalow en Odeur de 6 pièces, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, terrain 80 x 114. Hypothèque \$29,000.00 transférable, prendrait 2, 3 ou 4 loyers en échange. Faites votre offre. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

Duplex en brique de 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, bien situé, près des dépanneurs, écoles, etc. Prix demandé: \$42,000.00, offre sérieuse sera considérée. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

Bungalow en briques des champs, 6 pièces, 4 chambres à coucher, terrain 105 x 150, taxes: \$160.00 par année, toute offre sérieuse sera considérée, cause de vente: transféré. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

Maison neuve à la campagne, tout brique, 5 1/2 pièces, construction de très haute qualité, terrain 12,000 pieds. Prix seulement: \$35,000.00. Maison libre à l'acheteur. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

Canton, maison de campagne, 6 pièces, sous-sol fini avec foyer, garage double, construction en brique de qualité, piscine avec équipement, terrain 220 x 240, faites offre. Prix: \$45,000.00. Hypothèque à 10%. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

Bungalow neuf de 5 1/2 pièces, 28 x 44, chauffage électrique, terrain 70 x 130. Hypothèque à 10% transférable, peu de comptant requis, cause de vente. Transfert. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

Local commercial 20 x 40, deux planchers et résidences de 7 pièces, terrain 60 x 150, situé dans le centre-ville. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

94 Authier, bungalow en brique de 5 pièces, 3 chambres, sous-sol en partie finie, garage, cour pavé. Faites offre. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

S'adresser
Immeubles Châtelaine
courtier
469-2839 ou
378-3009

243 MAISONS A LOUER

MAISON à sous-louer à Bromont, 3 chambres, \$250. par mois. Bien isolée. Tél.: 534-3153.

MAISON semi-détachée, 4 1/2 pièces, neuve, à louer, à la campagne, 2 milles de Granby. Tél.: 378-2889.

2 1/2 PIÈCES, meublée, rue Principale, AUSSI 3 1/2 pièces chambre de bains, rue Décelles. Un 4 1/2 PIÈCES sur avenue du Parc, meublé, libre 1er décembre. Tél.: 469-3184.

BROMONT: bachelier 1 1/2 pièces, au mois ou à l'année. Situé sur la montagne, tout meublé et toutes taxes payées. Tél.: Montréal, 366-2636, le soir.

CENTRE-VILLE, très beau 4 1/2 pièces, moderne, insonorisé, tapis mur à mur, ménage fait à neuf, 3e étage, comprend aussi salle de lavage, grande pièce de rangement, eau chaude fournie, taxe d'eau incluse, \$145. par mois. Libre 1er janvier. Tél.: 372-2562 ou 372-8823.

244 LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris. Libre immédiatement et réservations pour plus tard. Inf.: 433 Laurier, Tél.: 372-9443 ou 378-5973.

LOGIS 4 1/2 pièces, situé centre-ville, installation lavage et sècheuse, ménage fait à neuf, stationnement pour auto. Libre immédiatement. Tél.: 378-9242.

LOGIS 4 1/2 pièces, refait à neuf, chauffage électrique, avec sous-sol et remise. Situé avenue du Parc, dans un bas. Stationnement. Libre 1er décembre. \$160. par mois. AUSSI: 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé rue Drummond. Prix \$150., libre 1er décembre. Tél.: 378-8557 après 4h p.m.

LOGIS grand 4 1/2 pièces, moderne, demi sous-sol, chauffage radiant, tapis, céramique, déneigement, prise pour auto, antenne. Libre immédiatement. A 60 Fatima. Tél.: 372-7770.

LOGIS moderne, 4 1/2 pièces, chauffage électrique, \$170. par mois, près des Galeries Granby. A 732 Charles-Daudelin app. 1. Tél.: 378-9255.

WATERLOO: maison à louer de 5 1/2 pièces, située à l'entrée du Camping Brodeur, Libre 1er décembre. \$115. par mois. Inf.: 539-1306.

LOGIS 4 1/2 pièces, tapis dans salon et chambres, grande cuisine avec comptoir, chauffage Novelec, entrée lavage et sècheuse, antenne TV. Taxe d'eau incluse. S'ad.: 458 Reynolds, app. 2. Tél.: 378-0754.

LOGIS à louer 5 1/2 pièces plus remise, libre immédiatement, grand terrain, \$205. par mois, eau chaude fournie. Tél.: 378-8461 et soir à 378-3006.

LOGIS à sous-louer pour 4 ou 16 mois, 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, service de conciergerie, déneigé, prise extérieure. Libre 8 décembre, grand terrain avec piste de ski de fond. AUSSI garage à louer pour entreposage. Tél.: 372-3276.

LOGIS 3 1/2 pièces, meublée, chauffée, logis 4 1/2 pièces, (pour le 1er février), déneigé, taxe d'eau incluse. Tél.: 372-6150.

201 PROPRIETES A VENDRE

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

244 LOGEMENTS A LOUER

A LOUER LUXUEUX
3 1/2 et 5 1/2 PIÈCES
Le 3 1/2 avec porte-patio, tapis mur à mur, libre.
Le 5 1/2 avec foyer, patio, garage, libre.
Dans bloc de 3 logis.
Tél. (1) 774-3936

LOGIS 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris. Libre immédiatement et réservations pour plus tard. Inf.: 433 Laurier, Tél.: 372-9443 ou 378-5973.

LOGIS 4 1/2 pièces, refait à neuf, chauffage électrique, avec sous-sol et remise. Situé avenue du Parc, dans un bas. Stationnement. Libre 1er décembre. \$160. par mois. AUSSI: 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé rue Drummond. Prix \$150., libre 1er décembre. Tél.: 378-8557 après 4h p.m.

LOGIS grand 4 1/2 pièces, moderne, demi sous-sol, chauffage radiant, tapis, céramique, déneigement, prise pour auto, antenne. Libre immédiatement. A 60 Fatima. Tél.: 372-7770.

LOGIS moderne, 4 1/2 pièces, chauffage électrique, \$170. par mois, près des Galeries Granby. A 732 Charles-Daudelin app. 1. Tél.: 378-9255.

WATERLOO: maison à louer de 5 1/2 pièces, située à l'entrée du Camping Brodeur, Libre 1er décembre. \$115. par mois. Inf.: 539-1306.

LOGIS 4 1/2 pièces, tapis dans salon et chambres, grande cuisine avec comptoir, chauffage Novelec, entrée lavage et sècheuse, antenne TV. Taxe d'eau incluse. S'ad.: 458 Reynolds, app. 2. Tél.: 378-0754.

LOGIS à louer 5 1/2 pièces plus remise, libre immédiatement, grand terrain, \$205. par mois, eau chaude fournie. Tél.: 378-8461 et soir à 378-3006.

LOGIS à sous-louer pour 4 ou 16 mois, 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, service de conciergerie, déneigé, prise extérieure. Libre 8 décembre, grand terrain avec piste de ski de fond. AUSSI garage à louer pour entreposage. Tél.: 372-3276.

LOGIS 3 1/2 pièces, meublée, chauffée, logis 4 1/2 pièces, (pour le 1er février), déneigé, taxe d'eau incluse. Tél.: 372-6150.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

3 FEMELLES Doberman, enregistrées, très belle qualité, 2 âgées de 6 mois, oreilles taillées, vaccinées, une éleveuse, douce pour les enfants, bonne gardienne. Laissez à bon prix. Demandez un bon foyer. Tél.: 539-3292.

265 ANIMAUX A VENDRE

2 BEBES caniche noir, pur-sang, 6 semaines, à vendre. Bon marché. Tél.: 539-2671 si pas de réponse 372-8578.

271 DIVERS A VENDRE

A VENDRE: mobilier de cuisine, 5 morceaux, 2 ans d'usage, très propre. Laisserais \$60. Tél.: 378-2025.

A VENDRE: réfrigérateur en bon état, condition de marche et en bon état. S'ad.: 102 St-Joseph, Waterloo, tél.: 539-2256.

AMEUBLEMENT 3 pièces: chambre, salon, cuisine, pour \$589. Informations: Montréal (1) 273-7271.

BOIS de foyer fendu, \$25 la corde, 16". AUSSI Bombardier CJ-5, avec 2 wenchs et trailer sur chenilles. S'ad.: 193, R.R. 2, St-Césaire, 469-2150, André Dubuc.

BOIS pour foyer, érable. Livraison gratuite. \$27. 1 corde 4' x 8' x 16". Tél.: 297-2998.

CAMERA Mamiya C-300 professionnelle pour film 2 1/4 x 2 1/4 de 120 ou 220, résistante, bonne condition, avec flash Honeywell 770, prix raisonnable. Tél.: 372-3906.

MANTEAU de fourrure mouton rasé avec collet de vison. AUSSI balayeuse d'auto. Tél.: 372-9500.

TV-COULEUR, beau meuble. AUSSI autre TV-couleur portative. Marchent très bien. Tél.: 539-3853.

ACHETEURS diamant 75 points environ AUSSI table de pool 4 x 8 fond ardoise. Tél.: 293-6908, après 5h p.m.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

289 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

AUBAINI Matériaux de démolition: nous possédons tout pour construire tel que: 2 x 4, 2 x 6, 2 x 8, 2 x 10, planches embouteillées, planches à forme, soliveaux laminés 4 x 10, jusqu'à 26' de long, beams laminés BEC Fir jusqu'à 45' de long de toutes dimensions; portes et fenêtres assorties; portes de garage; réservoir en acier entre 3,000 et 10,000 gallons; plomberie; tuyauterie; fixtures de néon; électricité; chauffage air chaud et à l'eau chaude. ABSOLUMENT TOUT POUR CONSTRUIRE. S'adresser: A.M. DEMOLITION, 261 Presqu'île, Champlain, Tél.: 581-4840, ou 581-8212.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vieilles voitures usagées pour ferraille. Tél.: 772-2015.

ACHETONS machines à coudre industrielle usagées. S'adresser: ETABLISSEMENT COTE & FILS. Tél.: 378-7678.

ACHETEUR de fer et métal de vie

in memoriam

ST-JEAN
(M. Albert)
— Au CHU de Sherbrooke, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Albert St-Jean, époux de feu Gertrude Laramée, demeurant au 83 rue Court à Waterloo. Les funérailles auront lieu le jeudi 30 novembre. Le convoi funèbre partira des salons funéraires

FLEURISTE
Luc Roy
Francine Roy, prop.
Fleurs pour toutes occasions
120 Principale, Granby
372-5772
25334

Léo-Paul Ledoux Inc.
5034, rue Foster
Waterloo
pour se rendre à l'église St-Bernardin de Waterloo où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière St-Bernardin. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Bernard St-Jean, Ontario; M. et Mme André Royer (Nicole), de Waterloo; M. et Mme Gilles St-Jean, Acton Vale; M. Luc St-Jean, Waterloo; M. et Mme Jean-Claude Racicot, Acton Vale; M. et Mme Jean-Claude Racicot, Roxton Pond; M. Claude St-Jean, de Waterloo; M. Richard St-Jean, de Waterloo; Noël-la Racine, de Roxton Pond,

et M. et Mme Laurent Laramée, de Granby; cinq petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Orient Laramée; M. et Mme Marcel Laramée; M. et Mme André Laramée; Mme Yvette Gingras; M. et Mme Normand Gagné, neveux et nièces,



sieurs petits-enfants neveux et nièces.

MESSIER
(M. Hector)
A Granby, subitement, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Hector Messier, époux de Berthe Bouchard, demeurant 9, rue Dalton, Waterloo. Les funérailles auront lieu le samedi 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

Léo-Paul Ledoux Inc.
5034, rue Foster
Waterloo

pour se rendre à l'église Saint-Bernardin où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière Saint-Bernardin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Johanne Messier, Waterloo; Mlle Hélène Messier, Waterloo; ses sœurs: M. et Mme Gérard Marquis (Fernande), Granby; M. et Mme Osa St-Amand (Claire), Waterloo; Mme Edith Provencher, Granby; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Fernand Bouchard, Waterloo; M. et Mme Adélard Bolduc, Montréal; M. et Mme Guy Desrochers, Lery; M. et Mme Jean-Marc, Montréal; M. et Mme André Bouchard, Ottawa; M. et Mme Jackuelain Bouchard, Laval; Mme Yolande Côté, Montréal; ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. Les heures de visite seront inscrites dans le prochain avis de décès.

LEVEILLE
A Granby le 27 novembre 1978 à l'âge de 68 ans, est décédé Mme Raymond Léveillé née Florence Tétreault demeurant à Roxton-Falls. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre 1978. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire J.A. Le Sleur Inc. située au 855 Principale, Granby pour se rendre à l'église Assomption où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Note: Les salons seront ouverts de 2 à 5 et 7 à 10 heures. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. Mme Gérard Léveillé St-Jérôme; M. Mme Armand Chagnon (Jacqueline) St-Césaire; M. Mme Marcel Léveillé St-Jérôme; M. Mme Raymond Léveillé St-Césaire; M. Mme Jean Chabot (Marie) Bromont; M. Mme René Léveillé Granby; M. Mme Jn-Louis Viel (Thérèse) Granby; M. Mme Réal Vallée (Gisèle) Montréal; M. Mme Henri Léveillé Granby; M. Mme Roger Léveillé Tilsenburg, Ont.; Mme Francine Léveillé Longueuil; M. Mme Gérard Léveillé Granby. Ses sœurs: Mme Irène Paquette St-Paul; Mme Maria Bistodeau Trois-Rivières, Plu-

FLEURS
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

SALONS FUNERAIRES
225 Principale, Tel. 372-3422
170 Dufferin Tel. 372-7011

GIRARDOT & MENARD LITEE
BUREAU: 372-4498
GRANBY, QUE.

La Voix de l'Est
TARIFS D'ABONNEMENT
Camelot

	SAMEDI	SEMAINE	ANNÉE
	\$0.40	\$1.50	\$75.00

Dans les endroits non desservis par camelots

Poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	\$6.00	\$18.00	\$36.00	\$70.00
Autre pays	\$12.00	\$35.00	\$65.00	\$125.00

La Voix de l'Est Ltée. Ltée
136, Principale J2G 2V4
Granby, Qué.
Tél. 372-5433

Le choix de Peopies



Nos diamants font tourner les têtes.

Les bijoutiers-diamantaires Peoples vous proposent des diamants rutilants, richement enchâssés dans l'or. Ces bijoux simples et élégants sont inégalés comme cadeaux.

- A. Pendentif "cœur" diamanté en or jaune 10 carats, avec chaîne de 16". 79.95
- B. Vis d'oreilles en or blanc 14 carats, avec charmant petit diamant éclatant. 200.00
- C. Épinglette en or jaune 10 carats, avec diamant. 59.95
- D. Bracelet d'identité en or jaune 10 carats, rehaussé d'un diamant brillant dans le cœur découpé. 79.95
- E. Vis d'oreilles diamantées en or jaune 14 carats et pendentif assorti sur chaîne de 16". 200.00

Les bijoutiers Peoples ont soigneusement choisi ces bijoux pour leur excellent rapport qualité et prix.

LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES
PEOPLES

Les diamantaires par excellence
LES GALERIES DE GRANBY, 40 EVANGELINE, GRANBY

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE
de STE-PUDENTIENNE
ROXTON POND
(Comté Shefford) QUE.

Remerciements

Les Membres du Conseil de la Corporation municipale du Village de Ste-Pudentienne désirent remercier et rendre hommage à leurs prédécesseurs pour leur collaboration et travail pour l'avancement de la Municipalité. Ceux-ci ont quitté la scène municipale lors des élections du mois de novembre 1978. Les Membres sortant sont M. Henri Ducharme, maire, et les Conseillers M. Normand Loignon, Marcel Morin, Jean-Claude Brissette. Le nouveau conseil se compose comme suit: M. André Dépot, maire et les Conseillers Claude Pontbriand, Réjean Adam, Denis Guilette, Denis Delorme, Doris Jacques, Nestor Cloutier, et le secrétaire-trésorier Raymond Loignon. 26530

ENCAN

samedi le 16 déc. à 12:30 hres pour M. Marcel Joyal au no. 290, Rg Barrow, St-Barnabé sud, Co. St-Hyacinthe. En cas de grosse tempête l'encan sera reporté mardi le 19 déc. à la même heure.
Sera vendu: un bon jeune troupeau Holstein croisé clair de test fédéral comprenant 51 têtes dont 35 bonnes vaches, 1 Jersey pur-sang enregistrée avec papier vélaire sous pou, 1 vache en nov., 1 en juillet, 2 en oct., 1 sous pou, 1 en fév., 2 vaches début janv., 16 en mars, 7 en avril, 2 en mai, 1 en juin, 1 taureau vélaire en déc., 5 taureaux vélaire en août garantis, 5 taureaux de 18 à 20 mois saillies de sept. et oct., 4 génisses de 8 mois, 1 taureau de 20 mois très bon reproducteur, tous ces sujets sont d'insémination artificielle.
Sera vendu: un pipeline universel 4 unités, installation pour 44 vaches, compresseur de Laval no. 77 avec moteur 2 forces, 1 bulk tank Milk Keeper 500 gal., 3 balances pour contrôle, nettoyeur d'étable Houle monte-moblie 55 pi. moteur 3 forces, 320 pi de chaîne, le tout en très bon état, silo Supérieur 16 x 40 pi., videur de marque Wick avec moteur 5 forces, 110 tonnes d'ensilage, mais, les abreuvoirs.
Machineries: herse à roulettes 32 disques semi-porté Oliver très bon état, grosse remorque d'exportation à roues doubles, épandeur à fumier Oliver Tandem, capacité de 230 minots 2 ponts, 3 batteuses, chaîne à anneaux, voiture tandem 16 pi de long, épandeur à fumier Seed White capacité 140 minots très bon état, Récolte: 3,000 balles de foin, 700 à 800 balles de paille, 35 tonnes d'avoine locale.
Cause: abandon d'industrie laitière.
Conditions: argent comptant ou prêts de banque acceptés.
Pour informations: 514-792-6245 ou Georges-Etienne Leblanc, encanteur licencié, St-Barnabé sud Co. St-Hyacinthe 514-792-3595
26548

2 MECANICIENS

Suite à l'expansion de nos ateliers de réparation, nous sommes à la recherche de 2 Mécaniciens avec au moins 3 années d'expérience en mécanique Diesel.
Très bons avantages offerts

Contactez:
Fernand Lussier
ou
Claude Robert
469-3153

POUR LES FÊTES

Madame, un corps de femme, ça se fête dans le confort et la beauté.

Notre BOUTIQUE vous offre un vaste choix de vêtements de base et de fine lingerie fabriqués par les maisons les plus réputées comme:

- Wonder Bra • Daisy Fresh • Playtex
- Grenier • Formfit • Exquisite Form
- Corette • Kayser, etc.

BOUTIQUE VIOLENE Inc.
320 Leclerc (Centre d'Achats Frontenac)
Granby, 372-8012

extra Spéciale extra Douce

En longueur King Size et Régulière

La douceur... la grande caractéristique de cette nouvelle cigarette remarquable. De plus, c'est une douceur signée Rothmans, la marque mondialement reconnue. Profitez de ce double avantage de la Rothmans Spéciale Douce. C'est la cigarette extra Spéciale, extra Douce.
Voyez par vous-même. Essayez-en un paquet.

Savourez le bon goût Rothmans dans une cigarette spéciale douce!

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 12 mg, nic. 0.9 mg.